

MAI 2020

DE FACTO

REVUE EN LIGNE GRATUITE



KOPÍS, FALCATA OU MÁCHAIRA PART 2

LA PREMIÈRE CROISADE (1095-1099)

LES LUTTEURS DE BENI HASSAN PART 2

L'ESCRIME DE FIORE DEI LIBERI PART 2

UTILISATION EXPÉRIMENTALE DU BOUCLIER LATÉNIEN

**LE RÉCIT AUTOBIOGRAPHIQUE À L'ÉPREUVE DE
L'HISTOIRE**

Numéro 2

CORPUS DU SPECTACLE DE COMBAT EN TROUPE

ÉDITO



COUP D'ESSAI COUP DE MAÎTRE !

Le premier numéro de notre revue a été bien accueilli. Avec presque 200 personnes abonnées, les premiers résultats dépassent nos espérances.

Alors Merci !

Merci ! à tous pour cette confiance que vous nous témoignez. Elle nous oblige à plus de rigueur, plus de qualité et plus d'innovation.

Nous tâcherons d'être dignes de cette confiance et de vous proposer des articles à la hauteur de vos attentes.

Nous restons à votre écoute pour des sujets intéressants et dans l'air du temps.

Ce deuxième numéro verra plusieurs suites et fins et abordera de nouveaux thèmes et de nouvelles rubriques.
Encore merci, bonne lecture.

Vale !

AU SOMMAIRE

- Page 3 *Kopís, Falcata ou Máchaira* la suite
- Page 7 Le site du mois : *Cassinomagus*.
- Page 8 La Première Croisade, participants et motivations (1095-1099)
- Page 12 Ces petits mots qui font l'Histoire
- Page 12 Les dessous de l'histoire en quelques chiffres
- Page 13 Une image ... un Musée
- Page 14 Les lutteurs de *Beni Hassan*
- Page 17 *Prudentia*
- Page 21 Dates to date
- Page 22 De l'utilisation expérimentale du bouclier laténien
- Page 31 Le récit autobiographique à l'épreuve de l'Histoire
- Page 36 Le corpus des sources sur le spectacle de combat en troupes
- Page 40 Pour aller plus loin

À NE PAS RATER EN DERNIÈRE PAGE : L'ARTICLE POUR ALLER PLUS LOIN

Un tout petit extrait de l'exposition "Si j'étais gladiateur" que vous pourrez retrouver d'ici la fin du mois d'août au Musée Départemental de l'Arles Antique.



KOPÍS, FALCATA OU MÁCHAIRA

PAR STÉPHANE SALVAN

DEUXIÈME PARTIE

« César, reprit le vétéran, il est tout simple que vous ne me reconnaissiez pas; car lorsque la chose arriva, j'étais encore sans blessure : depuis, j'ai perdu un œil à Munda et l'on m'a tiré des esquilles de la tête. Si le casque vous était montré, vous ne le reconnaîtriez pas davantage : un sabre espagnol (falcata) l'a fendu en deux. » [1]

Sénèque, par la bouche d'un vétéran de la bataille de Munda nous indique la puissance et l'emploi de la falcata très différent de l'épée espagnole (gladius hispaniensis)[2]. Au cours de cette seconde et dernière partie consacrée à l'étude de la máchaira, nous nous attacherons à comprendre l'association de l'arme avec les protections représentées sur les sources iconographiques avant d'étudier quelques hypothèses simples de l'usage de la máchaira face aux armes recensées dans le corpus.

L'EMPLOI DE L'ARME AVEC UN SYSTÈME DÉFENSIF

La Máchaira et l'Hoplon (Aspis koilé)[3]

A l'époque classique puis hellénistique, l'arme principale est la lance ou la javeline. Il semble que l'épée (falcata ou xiphos) ne soit employée qu'en dernier recours. Ainsi, sur un champ de bataille, le guerrier grec devait employer dans un premier temps la lance ou la javeline, si cette dernière était brisée il pouvait employer le talon avant de saisir l'épée. Sur un champ de bataille, cette théorie peut s'expliquer par le fait que le guerrier devait essayer de limiter les différences de longueur d'armes dans la ligne d'attaque afin de ne pas créer d'espace libre. Mais aussi, par un espace de taille réduite pour manœuvrer une arme plus courte qui nécessite d'exposer plus dangereusement son bras d'arme et le flanc du corps associé (majoritairement le droit). Comme il est possible de le voir sur le kylix mentionné en figure 1, le bras d'arme n'est pas couvert par le bouclier du fait de la position très haute de la garde. Cette dernière ressemble à celle employée dans le pugilat pour protéger la tête et porter un coup si l'opportunité se présente. Les iconographies mentionnent uniquement des gardes hautes de part et d'autre de la tête. Ces positions peuvent s'expliquer par l'importance de la taille de l'aspis koilé qui gêne l'exécution des frappes depuis les positions basses. Mais aussi par la dynamique de l'arme qui favorise les frappes de taille du fait du poids de la lame porté sur l'avant. Le déséquilibre naturel de l'arme conduit la lame à frapper en priorité avec le «faible»[4].



Figure 1 - Kylix attique a figures rouges, Hoplite affrontant un guerrier perse, œuvre du peintre de Triptolème vers 460 av. J.-C. Source : © National Museums Scotland[5]

Si le guerrier contrôle la lame avec le poignet il est possible d'entailler dans le même temps son adversaire. L'emploi de la falcata avec l'aspis koile en duel nécessite une bonne synchronisation entre les deux systèmes afin de ne pas créer d'ouverture et de ne pas coincer son arme derrière cette protection qui peut devenir, rapidement, gênante. La gestion de l'espace qui combine les déplacements à l'utilisation dynamique du bouclier constitue l'étape initiale nécessaire pour ouvrir le système défensif adverse et créer une opportunité

d'attaque. L'expérimentation semble indiquer que l'emploi de ce système n'est pas aisé et demande de l'expérience. Les combattants peu expérimentés peuvent se retrouver en mauvaise posture suite à une gestion inappropriée du bouclier. Entre des mains plus expertes ce système semble très efficace pour lutter contre les différents types de menaces rencontrées par les guerriers des périodes classique puis hellénistique.



Figure 2 a

Figure 2 a-b - Amphore Rython provenant du trésor de Panagyurishte (Bulgarie) - 2 guerriers armés de Kopides[7]



Figure 2 b

La *máchaira* et l'*ephaptis*[5]

Une seconde protection souvent associée aux armes employées au cours des deux périodes étudiées est constituée par une étoffe ou une peau d'animal (le plus souvent un caprin). Cette étoffe est en général une cape, *ephaptis* ou encore *chlamyde*, qui sert le plus souvent de manteau à des personnages représentés nus. Cette protection peut s'avérer dérisoire si on s'en tient au fait de la fragilité apparente de cette dernière qui ne devait pas résister à une frappe de lance ou même de tout type d'épée. L'intérêt de cette protection qui semble improvisée repose sur les qualités mécaniques de la cape (ou de la peau d'animale). Laisse flottante, la cape peut absorber, en partie, l'énergie cinétique de la frappe adverse. De ce fait, il est possible dans certains cas de bloquer l'arme pour éventuellement s'en saisir. La cape semble être plus souvent représentée en protection dans les scènes de chasse. La spécificité de ce type d'engagement (grande mobilité, nécessité de recourir à des équipements peu encombrants) favorise l'emploi de cette protection. De plus, face à un animal, elle permet de varier les silhouettes et donc de tromper la perception de ce dernier.



La Máchaira et le fourreau

La dernière protection associée aux armes est le fourreau. La mosaïque de Pella, datée du IV^e siècle av. J.-C., permet de comprendre l'emploi du fourreau seul ou en complément de l'ephaptis. Là aussi, l'emploi du fourreau semble être majoritaire dans le domaine de la chasse. Seul ou associé à un autre système défensif, il offre la possibilité de distraire l'adversaire afin de se protéger des frapes de ses armes et créer des opportunités d'attaques. Ce système défensif, comme pour l'ephaptis, nécessite un plus grand dynamisme du combattant que l'emploi du bouclier ne l'exige. L'emploi du fourreau est à privilégier pour des combattants légers qui luttent dans des espaces où la mobilité est réduite. Favorisés par le poids et l'encombrement réduits du matériel employé, ces combattants peuvent prendre à partie des animaux ou des adversaires mieux protégés. Si la situation des guerriers protégés par des fourreaux semble, dans un premier temps, délicate pour ne pas dire désespérée, le nombre d'occurrences de ce type de représentations et l'expérimentation tendent à démontrer que placé dans des mains expérimentées, le fourreau peut s'avérer une protection efficace face aux dangers mentionnés dans les iconographies.



Figure 3 - Mosaïque de Pella représentant Alexandre le grand et Cratère au cours d'une chasse au lion (IV^e siècle av. J.-C.) - musée de Pella.

PROPOSITION D'ESCRIME [8]

Avant de progresser dans le développement de l'article, il est nécessaire de préciser un point sur le choix des hypothèses que l'on souhaite expérimenter. Comme il a été indiqué dans le précédent article, le recours à des traités d'armes tardifs peut être tentant. Le risque de cette pratique est dans un premier temps de proposer des hypothèses sur un système d'armes approximatif ne reflétant pas la véritable nature des armes étudiées et dans un second temps de calquer un mode de pensée erroné sur l'utilisation d'une arme. Ainsi, dans le cadre de l'emploi des javelines, les écrits de Pietro Monte[9] indiquent les techniques pour lancer cette arme. Si ce cas constitue une exception car la technique mentionnée est proche de celle indiquée dans les sources antiques, les caractéristiques des épées de l'époque médiévale, qui font l'objet d'un traité, ne correspondent pas aux *falcata*, *kopis* et *máchaira*. Il n'est donc pas possible d'utiliser des traités d'arts martiaux pour proposer des hypothèses crédibles. Les approximations effectuées dans certains cas comme ce le fut pour les épées de l'âge de bronze[10], ou encore la gladiature[11] ne peuvent valider aucune hypothèse du fait des caractéristiques mécaniques différentes des armes employées et d'un contexte trop éloigné de celui étudié. Ainsi, employer un bouclier du XVI^e siècle comme un bouclier de mirmillon ou encore une épée de l'âge de bronze avec une targe comme une épée et une bocale ne peut servir à prouver scientifiquement une théorie. Les conclusions de ces essais ne permettent pas de valider des hypothèses liées à l'emploi de l'arme étudiée. Au mieux, elles indiquent la possibilité d'utiliser des techniques liées à une autre arme sans relever les particularités de la première. Ainsi, comme le souligne Nicolas Monteix[12] au sujet de la reconstruction d'un four pompéien, il peut s'avérer difficile de convaincre des spécialistes de l'emploi de techniques considérées comme dépassées selon les standards actuels mais qui sont celles de l'époque étudiée. Le contexte doit être la pierre angulaire de la réflexion du chercheur qui souhaite élaborer des hypothèses en vue d'en proposer une expérimentation. Il permet aussi au chercheur de réduire le nombre de biais cognitifs qui viendraient polluer sa recherche et ainsi nuire à la qualité de ses conclusions.

LA SUITE DANS NOTRE NUMÉRO DE JUIN

NOTES

[1] Sénèque, Des bienfaits, V, 24.

[2] Concernant l'emploi du *gladius hispaniensis*, l'auteur recommande de consulter Végèce, Traité de l'art militaire, I, XI et XII.

[3] Pour les lecteurs qui souhaitent observer d'autres occurrences sur la combinaison *falcata-aspis* koilé, l'auteur recommande de consulter les pages 135 à 140 (et plus particulièrement les figures 73 et 74) du livre de Quesada Sanz F., *El Armamento ibérico. Estudio tipológico, geográfico, funcional, social y simbólico de las armas en la Cultura Ibérica (siglos VI-I a.C.)*, 1997, 2 vol.

[4] Une lame d'épée est divisée en trois parties : le « fort » qui se situe sur le premier tiers à partir de la garde, puis le « moyen » vient sur le deuxième tiers et enfin le « faible » qui est le dernier tiers qui couvre la partie restante jusqu'à la pointe.

[5] Une description complète de l'objet se trouve à l'adresse suivante : https://www.nms.ac.uk/explore-our-collections/collection-search-results/?item_id=408385

[6] Les légionnaires romains ont également eu recours dans des cas d'urgence à ce type de protections. Pour plus de précisions, l'auteur recommande de lire les deux auteurs suivants : César, *Guerres civiles*, I, 75, 3 ; Tite-Live, *Histoire*, XXV, 16, 21.

[7] Mintchev, A. (ed.), (2006): *Les Trésors des Thraces*, Catalogue de l'exposition, Varna, figure 94 page 134. Pour plus d'information sur cette représentation l'auteur recommande la lecture de l'article suivant : Ovadia, Asher. (2013). *A New Look at the Mythological Representations of the Panagyurishte Gold Treasure*, *Gerión* 2014, vol. 32, 137-155.

[8] L'auteur recommande la lecture de cet article de Rover, Thomas O. "The Combat Archaeology of the Fifth-Century BC Kopis: Hoplite Swordsmanship in the Archaic and Classical Periods", *International Journal of Military History and Historiography* : pp1-43. Thomas Rover présente ses hypothèses dans deux vidéos disponibles aux adresses suivantes : https://www.youtube.com/watch?v=zAzTIKwr__Q ; <https://www.youtube.com/watch?v=b1pLWLaRT3Q>

[9] Jeffrey L. Forgeng (transl.), *Pietro Monte's Collectanea. The Arms, Armour and Fighting Techniques of a Fifteenth-Century Soldier*, Woodbridge (The Boydell Press) 2018, pp 45-46; 114; 125; 181-182.

[10] Raphael Hermann, Rachel J. Crellin, Marion Uckelmann, Quanyu Wang, and Andrea Dolfini, *Bronze Age Combat experimental approach*, BAR Publishing, Oxford, 2020, pp 97-120.

[11] Rudilosso G., Rudilosso R., *Gladiatores : Categories and Fighting Techniques*, Mondadori Electa, 2015. Les auteurs mentionnent à la page 19 de l'ouvrage une technique développée par le maître d'armes italien Achille Marozzo en 1536. L'approximation de ce type de sources est en partie suggérée par les auteurs « In fact, thought the weapons used at that time (XVI^e siècle) were longer than those of the gladiators, the method works equally well as it is close combat techniques performed by using the handle of the sword or even the hand that wields it.»

[12] "Pour ne prendre qu'un exemple, la reconstruction d'un four pompéien, opérée dans le parc de Saint-Romain-en-Gal-Vienne, a été assurée par l'un des auteurs de ces signes, une partie de l'équipe du musée et surtout deux compagnons du devoir et du Tour de France tailleurs de pierre. Il se trouve que les fours pompéiens présentent principalement des voûtes rehaussées, formes architecturales que l'on considère aujourd'hui à juste titre comme une aberration à cause des pertes de chaleur qu'elles entraînent. Convaincre les tailleurs de pierre du bien-fondé "historique" a nécessité, malgré leur grande ouverture d'esprit, une longue discussion relevant parfois de la négociation : ils se retrouvaient dans la position délicate d'être détenteurs d'un savoir-faire tacite remis en cause par des pratiques d'un autre âge » dans Nicolas Monteix, Aurélien Poidevin, *L'expérimentation, un matériau de l'histoire*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2019, p13.

LE SITE DU MOIS

CASSINOMAGUS

Les thermes gallo-romains les plus monumentaux de France

Aux confins de la Charente et de la Haute-Vienne, le site de Cassinomagus présente des vestiges gallo-romains remarquables dans un écrin paysager de 15 hectares, vous y découvrirez notamment les thermes les mieux conservés et les plus monumentaux de France.



**Parc archéologique
Longeas
16150 Chassenon
contact@cassinomagus.fr
05 45 89 32 21**



Les thermes de Cassinomagus figurent parmi les monuments antiques les mieux conservés d'Europe ! Venez découvrir ou redécouvrir ce patrimoine exceptionnel de 10 000m².

Cassinomagus est un site archéologique à visiter en famille : visite libre ou guidée des thermes, vestiges et jardins à découvrir sur plus de 15 hectares, nombreuses animations et événements pendant toute la saison !



LA PREMIÈRE CROISADE, PARTICIPANTS ET MOTIVATIONS (1095-1099)

PAR CYRIL ERRERA



Chronique de Skylitzes, cavaliers byzantins affrontant des Bulgares.

En réponse à l'appel du pape Urbain II en 1095, des dizaines de milliers de pèlerins – soldats, chevaliers, mais aussi moines, artisans et paysans... – affluent aussi bien de France que du Saint-Empire Germanique ou de l'Italie du Sud pour entamer un long périple vers la *Terre Sainte*. Certains se mettent à coudre une petite croix en tissu sur leurs vêtements, au niveau de l'épaule droite ou sur leur poitrine et se lancent dans ce *pèlerinage de Jérusalem* qui prendra le nom, des siècles plus tard, de croisade. Qui sont-ils ? Pourquoi ont-ils pris la croix ? En nous basant sur les sources disponibles, textes écrits par des participants à la croisade ou par des auteurs contemporains des faits, chrétiens ou musulmans, ainsi que sur des travaux d'historiens, nous allons tenter de présenter, dans les grandes lignes, les différents types de "croisés" que l'on pouvait alors rencontrer dans les rangs de cette expédition pour le moins originale, et découvrir les principales motivations que l'on peut observer au gré des informations laissées par les différents auteurs.

LES PREMIERS CROISÉS ET LEURS MOTIVATIONS

LES CROISÉS INITIAUX

La Croisade populaire.

La Première Croisade est divisée en deux expéditions bien distinctes. La première, dite croisade populaire est celle dirigée par un moine, Pierre l'Ermite, qui a prêché la croisade et rassemblé ainsi des milliers de personnes, paysans libres ou serfs, la plupart, de pauvres gens. On y rencontre aussi des chevaliers, tel Gautier Sans Avoir, qui prend la tête des combattants, mais aussi une foule de brigands et pillards se réjouissant certainement à l'idée de s'enrichir au nom du pape dans une impunité totale. Cette « croisade », après avoir ravagé des régions entières en Europe et massacré des milliers de Juifs tout au long de son trajet vers Constantinople, est anéantie dès son arrivée en Asie Mineure en 1096 par les cavaliers turcs du sultan Kilij Arslan qui n'en croient pas leurs yeux devant cette horde désorganisée et mal équipée.



La Croisade des barons

Mais l'expédition véritablement militaire, enfin celle qu'a imaginée Urbain II, est la suivante. Les rois d'Europe et l'empereur germanique ayant décliné l'invitation du pape, n'oublions pas que le roi de France est excommunié à cette époque, les chefs de cette expédition sont de puissants seigneurs féodaux. Ils sont coordonnés par le légat du pape, Adhémar de Monteil, évêque du Puy, dont la personnalité et la formation sont celles d'un général plutôt que d'un clerc. Ils emmènent avec eux leurs vassaux ainsi que des troupes soldées et prennent sous leur protection les chevaliers isolés et les auxiliaires de l'armée. Les plus forts contingents sont constitués de Provençaux, c'est-à-dire d'Occitans qui servent principalement dans les troupes du comte de Toulouse ou de Gaston du Béarn. Les Normands, qu'ils soient de Normandie sous les ordres de leurs deux Robert ou d'Italie du Sud derrière Bohémond et Tancrède, sont également nombreux. Les Lorrains de Godefroy de Bouillon constituent une force considérable au sein de l'armée croisée. Enfin, des Français derrière Hugues de Vermandois, frère du roi de France, des Angevins dans la suite d'Etienne de Blois, des Flamands, des Génois, des Vénitiens participent également en nombre à la croisade. Une mosaïque de peuples, de langues, de cultures et de troupes plus ou moins indépendantes les unes des autres. Leurs raisons d'accomplir le voyage de Jérusalem sont aussi diverses que leurs origines.

LES MOTIVATIONS DES CROISÉS

Les objectifs officiels.

D'emblée, nous devons écarter quelques idées reçues : à l'époque, on ne parle pas de croisade mais de pèlerinage ou de voyage de Jérusalem, les croisés se nommant eux-mêmes pèlerins. C'est un pèlerinage armé, bien sûr, mais ce n'est pas une guerre de religion à proprement parlé : ces combattants ne partent pas dans l'idée d'affronter l'Islam en général ni pour convertir des populations au Christianisme. De fait, les croisés s'allient avec l'Empire byzantin, dont certains deviennent les vassaux, du moins sur le plan symbolique, mais aussi avec les Fatimides d'Égypte, musulmans donc, dès leur arrivée en Syrie, et obtiennent le soutien de plusieurs émirs contre les Turcs. Au lendemain de la Croisade, ils s'allieront même à l'occasion à des armées turques. Les objectifs officiels peuvent se grouper en trois axes principaux : repousser la puissance turque, qui envahit alors l'Empire byzantin et prend le contrôle du Proche-Orient ; défendre les Chrétiens d'Orient qui seraient menacés par ces mêmes Turcs ; sécuriser la route du pèlerinage vers Jérusalem.

Le poids de la religion.

Les raisons religieuses semblent incontournables. Il faut prendre en considération le poids colossal de la religion dans les mentalités de l'époque et la dimension hautement spirituelle de tous les aspects de la vie quotidienne. L'Église est alors une puissance montante qui bénéficie de l'écoute du peuple comme des grands seigneurs : des églises sont construites à travers toute l'Europe, de nombreuses cérémonies et fêtes sont christianisées comme le mariage, le poids politique, économique, judiciaire que constitue un évêché, l'importance des pèlerinages, armés ou non dans la pratique religieuse...

L'annonce d'une fin des temps imminente par de nombreux prédicateurs et la promesse d'accéder à la Jérusalem céleste une fois arrivés à la Jérusalem terrestre, renforcent encore cet élan. Plus simplement, effacer ses péchés et aller s'installer là où le Christ a vécu demeure certainement une motivation suffisante pour de nombreux croisés : marcher dans les pas de Christ en quelque sorte ! La Première Croisade c'est aussi, et peut-être avant tout, un élan religieux irrésistible qui pousse sur les routes toute une société reconstituée : riches et pauvres, guerriers, paysans, artisans, nobles, clercs, femmes et hommes.

Les grands seigneurs.

Pour les grands seigneurs, peuvent s'ajouter d'autres buts, plus personnels. Raymond de Saint-Gilles ou Godfrey de Bouillon, immensément riches, abandonnent littéralement leurs terres à leurs héritiers, vendent une partie de leurs biens pour équiper leurs hommes, mettent en gage des richesses immenses pour financer l'expédition et partent dans l'idée de s'installer en Terre Sainte. Ici les motivations sont clairement spirituelles : être absous de leurs péchés, servir l'Église, et, pour des hommes aussi riches et puissants, la quête de gloire temporelle et spirituelle a pu jouer un grand rôle. Pour de puissants seigneurs comme Robert de Normandie, Hugues de Vermandois ou Étienne de Blois, les objectifs sont quelque peu différents. Ils partent dans l'idée de revenir chez eux une fois leur pèlerinage accompli. Étienne de Blois abandonnera d'ailleurs la croisade à Antioche devant la situation catastrophique de l'armée, encerclée et affamée. Le comte Robert de Normandie embarquera pour l'Europe au lendemain de la bataille d'Ascalon en 1099. Ils voient la croisade comme un pèlerinage guerrier, rien de plus. C'est une occasion de se faire pardonner leurs péchés tout en se couvrant de gloire et en se conciliant l'Église, ce qui peut alors renforcer leur pouvoir sur leurs propres terres à leur retour. Enfin, on repère des barons moins puissants qui partent dans l'idée de se tailler une seigneurie sur place, de s'installer durablement en Orient aux côtés des populations locales et qui, finalement, s'intégreront rapidement dans la géopolitique locale mais aussi dans les différents aspects de la culture orientale. C'est à n'en pas douter à eux que l'on doit la création d'États latins d'Orient durables, véritables ponts entre Orient et Occident. On a parfois forcé le trait en les présentant comme des cadets de famille pauvres ou des chevaliers déshérités. En fait, il s'agit souvent de seigneurs riches mais dont les serments de vassalité constituent des carcans dont ils veulent s'affranchir : on peut parler souvent de multi-vassalité, qui complexifie fortement le système féodal. Ainsi, Baudouin de Boulogne, frère cadet et vassal de Godfrey de Bouillon, possède également des terres en Normandie pour lesquelles il est donc vassal du Duc de Normandie. Baudouin cherche une terre où s'installer dès son arrivée en Anatolie et jette finalement son dévolu sur Édesse qu'il pourra gouverner à sa guise. Il s'y fait adopter par le seigneur et épouse une jeune femme arménienne pour ensuite devenir comte d'Édesse. Il succède à son frère à la tête du Royaume de Jérusalem dont il est le véritable fondateur. Là, en Orient, il n'est le vassal de personne. La croisade tient alors plus du prétexte que de la vocation, comme en témoigne le comportement de Bohémond de Tarente : après la prise de la riche Antioche, Bohémond décide de garder la cité pour lui et de créer une principauté en toute indépendance, libéré de ses obligations féodales envers son demi-frère. Lui et Baudouin ne se rendront à Jérusalem que bien après la prise de la ville et les sources qui les concernent ne laissent transparaître nulle ferveur religieuse dans leurs actes ou leurs propos. Ces seigneurs dirigent des troupes composées de vassaux ainsi que de combattants recrutés et soldés.

Chapiteau de l'église de Saint Nectaire, XIIème siècle, photo Creative Commons





La foule des croisés.

La plupart des historiens évoquent des effectifs de 30 à 40 000 combattants et un nombre semblable de non-combattants au départ de la croisade. On sait qu'à la bataille d'Ascalon, en 1099, ils ne sont plus que 1200 chevaliers et environ 9000 hommes à pied... Si les sources ne nous fournissent guère d'indices sur les motivations des combattants plus humbles, il semble qu'un bon nombre d'entre eux partent pour servir leur seigneur et exercer leur métier de soldat ou de serviteur, ainsi qu'ils le faisaient en Europe. Nous sommes alors dans une société féodale, où chacun est pris dans un ensemble d'obligations, dans un système complexe de fidélités, parfois multiples. Beaucoup de participants ne partent pas de leur plein gré et en toute liberté. Des serfs fuient les terres auxquelles ils sont attachés et tentent leur chance dans cette expédition où ils peuvent facilement devenir quelqu'un d'autre et dans cet Orient où tout paraît possible, le pire souvent, le meilleur rarement... Des paysans sans terre, désespérés, peuvent également se rallier à l'expédition. Sans oublier les brigands, les assassins, tous les hors-la-loi qui espèrent l'absolution mais aussi l'amnistie ou, du moins, l'oubli de leurs fautes ou de leurs crimes. Il convient également d'aborder les questions purement économiques avec la participation des flottes des grandes cités italiennes, comme Gênes, Pise ou Venise qui fournissent du ravitaillement à certaines occasions et des renforts en hommes et en matériel pour les sièges d'Antioche et de Jérusalem. Pour ces croisés d'une autre espèce, les enjeux sont avant tout commerciaux. Déjà présents au Proche-Orient avant la croisade, ils espèrent bien profiter des conquêtes pour obtenir des avantages fiscaux mais aussi des quartiers dans les villes conquises, des entrepôts, des quais, véritables zones franches et autonomes dans lesquelles les lois, les impôts et les taxes sont gérés par leur cité.

LE MOIS PROCHAIN LA SUITE AVEC LES DIFFÉRENTS TYPES DE CROISÉS

Bibliographie sélective.

Crousset René, Histoire des croisades, 1095-1130, « L'anarchie musulmane », éditions Perrin, 2006

Prawer Joshua, Histoire du Royaume de Jérusalem, CNRS Éditions, 2007

Maalouf Amin, Les croisades vues par les Arabes, édition J'ai Lu, 1985

Jacques Heers, La Première Croisade, éditions Perrin, 2002

David Nicolle, The First Crusade 1096-1099, Osprey Publishing, 2003

Régine Pernoud, Les Hommes de la Croisade, éditions Tallandier, 2013

Peter Frankopan, La Première Croisade, l'Appel de l'Orient, éditions les Belles Lettres, 2019

Quelques sources

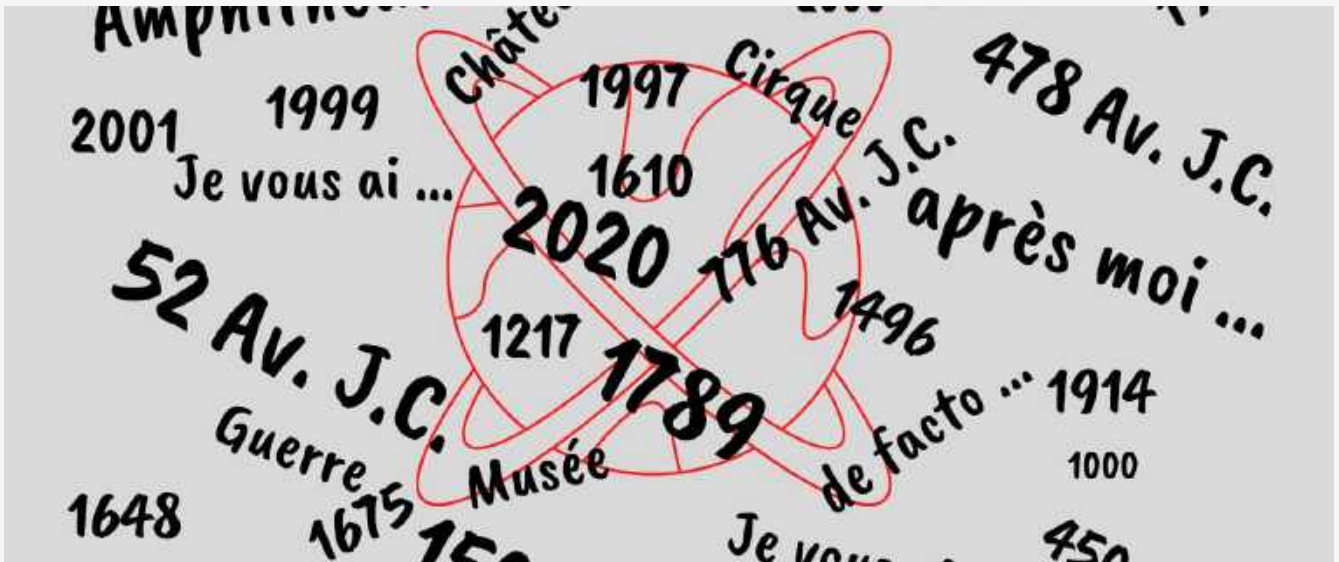
André Miquel, Oussama, Un prince syrien face aux croisés, Editions Tallandier, 2007

Histoire anonyme de la Première Croisade, texte traduit par Louis Bréhier, éditions les Belles Lettres, 2007

Guibert de Nogent, Histoire de la Première Croisade, éditions Paléo, 2013

François Remacle, François Guizot, Faits et gestes du prince Tancrede par Raoul de Caen, collection des mémoires de France, Brière, 1824 sur remacle.org

François Remacle, François Guizot, Histoire des Croisades par Guillaume de Tyr, collection des mémoires de France, Brière, 1824, remacle.org



CES PETITS MOTS QUI FONT L'HISTOIRE

THAT'S ONE SMALL STEP FOR A MAN ONE GIANT LEAP FOR MANKIND

Ces mots célèbres que **Neil Armstrong** a prononcés en posant le pied sur la Lune sont très polémiques dans le sens où l'intéressé lui-même ne se souvient plus parfaitement de la phrase prononcée et que les interférences ne permettent pas d'être sûrs de l'ensemble des mots.

20 JUILLET 1969

EURÊKA

εὕρηκα

Selon la légende, c'est le cri qu'**Archimède** aurait hurlé en découvrant le principe des lois qui régissent les objets plongés dans un liquide. C'est **Gauss**, mathématicien allemand qui y fait référence dans son journal en notant qu'il savait enfin démontrer que " tout entier est somme de trois nombres triangulaires".

1796

ÉLÉMENTAIRE MON CHER WATSON

Cette phrase est attribuée à **Arthur Conan Doyle** qui cependant ne l'a jamais écrite. C'est ce que l'on appelle une "citation apocryphe" sûrement composée par 2 expressions qui reviennent régulièrement dans Sherlock Holmes "élémentaire !" et "mon cher Watson".

1859-1930

LES DESSOUS DE L'HISTOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

1937

Le LZ 129 *Hindenburg* s'enflamme

Le 6 mai 1937 après une traversée de l'Atlantique sans encombre, le plus grand dirigeable du monde arrive dans le New-Jersey. Son atterrissage est retardé par un orage. Alors que 200 membres d'équipage s'affairent pour les manoeuvres d'arrimage, il prend feu et s'écrase au sol en moins de 40 secondes. Toute la scène est filmée en direct par les chaînes venues assister à l'événement. Le retentissement médiatique est gigantesque, l'incident sonne le glas de ce moyen de transport.

55

Les 55 jours de Pékin

Les 55 jours de Pékin est un film "historique" qui raconte la révolte des nationalistes chinois en 1900. Réalisé en 1963 il obtiendra cette année-là l'Oscar de la meilleure musique de film. Le film a été tourné en grande partie en Espagne dans un décor de carton pâte gigantesque. L'intrigue est simpliste et fait penser à un Fort Alamo asiatique.

50 À 100 MILLIONS

nombre de morts de la grippe de 1918

À la sortie de la Grande Guerre, le monde va connaître une pandémie foudroyante connue sous le nom de "grippe espagnole" bien que l'Espagne ne soit pour rien dans ce virus qui est un H1N1. Plusieurs hypothèses existent quant à l'origine de la pandémie dont une aux États Unis et une en France dans un camp britannique établi dans le Nord de la France.

UNE IMAGE ...



Gladiateurs._Lysiane_Gauthier_mairieBx_1_format_a5 2019-11-28 17_03_24

... UN MUSÉE.

Cette scène de combat de gladiateurs se trouve dans la collection permanente du Musée d'Aquitaine à Bordeaux. Ce superbe musée possède une collection magnifique de la préhistoire à nos jours. La partie antique regroupe notamment plusieurs documents sur les gladiateurs.

Le musée présente bien sûr comme son nom l'indique l'histoire de Bordeaux et de sa région.

Une large partie de la visite est dédiée à l'histoire moderne et contemporaine de la ville et son lien avec les activités maritimes.

Vous pourrez aussi admirer le cénotaphe de Michel de Montaigne parmi les principaux chefs-d'œuvre du musée.

Pour vous rendre au musée, prenez le tram qui s'arrête juste devant les portes du musée au 20 Cours Pasteur, 33000 Bordeaux.

Horaires :

Du mardi au dimanche, de 11 h à 18 h

Fermé les lundis et jours fériés

Ouvert le 14 juillet et le 15 août

Tarifs :

- Plein tarif : 5 €

- Tarif réduit : 3 €

- Audioguide : 2.50€ Londres

Renseignements : <http://www.musee-aquitaine-bordeaux.fr>

LES LUTTEURS DE BENI HASSAN

PAR BRICE LOPEZ

DEUXIÈME PARTIE

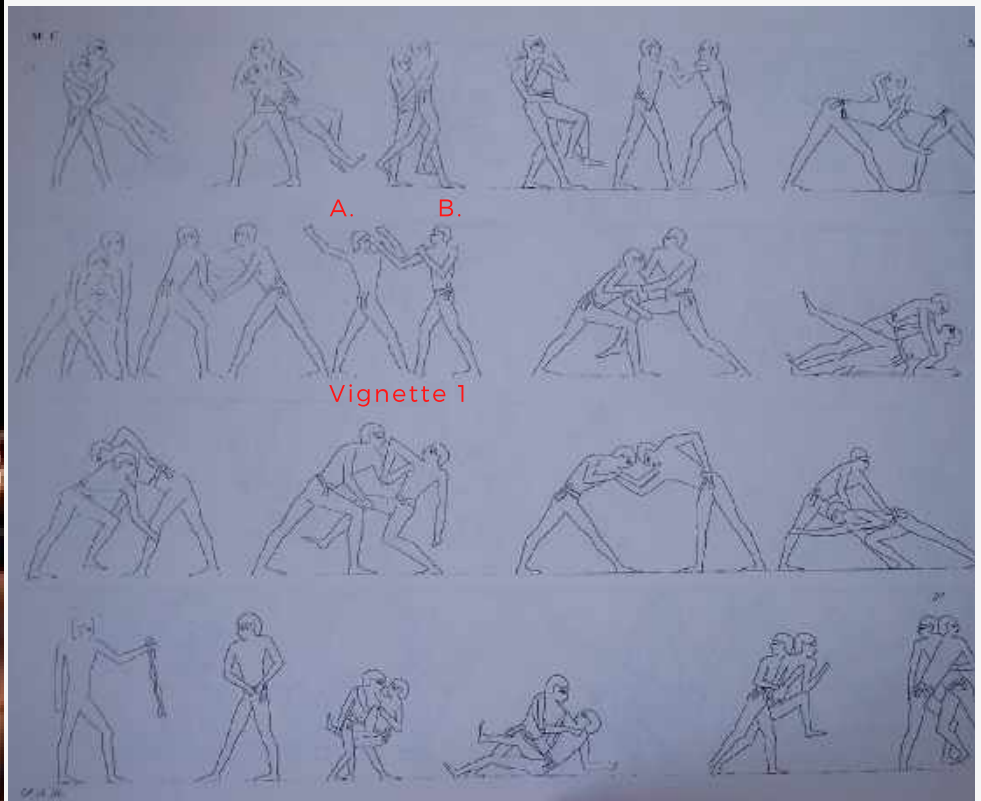


Tombe De Beni Hassan Moyenne Egypte

L'étude des lutteurs des tombes de Beni Hassan est singulière. Le décor des tombes égyptiennes fait rarement appel à ce type de gestes sportifs. Les quelques 470 vignettes avec des gestes différents peuvent être vues comme un grand livre de combat, un traité "secret" de l'art égyptien du combat. On peut essayer de trouver un chemin entre les différents couples et lire un message plus profond que la simple représentation sportive. Le contexte réel de ces tombes du Moyen Empire égyptien est très difficile à identifier.

Après plusieurs années d'étude sur ces lutteurs, je préfère aujourd'hui m'attarder sur la représentation bio-mécanique et technique des ces vignettes, comprendre simplement quels gestes les égyptiens réalisaient sans aller plus loin dans l'étude et laisser aux égyptologues un catalogue technique qu'ils peuvent intégrer à leur propre étude.

**BENI HASSAN
C'EST 470
VIGNETTES AVEC
DES TECHNIQUES
DIFFÉRENTES.**



Relevé Dessins des tombes de Beni Hassan

Vignette 1 :

Le couple de la vignette 1 est clairement dans une situation de percussion (coup de poing) et non pas de préhension (saisie au corps). Cette première constatation montre de façon nette que les lutteurs de Beni Hassan ne sont pas des lutteurs au sens moderne : ils ne sont pas les "ancêtres" des lutteurs olympiques. Si les techniques de saisies sont prédominantes, les techniques de coups de poing, de pied ou de genou sont bien présentes.

Le combattant B est positionné jambe droite en avant, jambe gauche en arrière; le poing droit tendu vers l'avant en direction du visage de son adversaire; le poing droit ramené vers lui, coude au corps. On voit ici distinctement un coup de poing direct du droit avec une garde jambe droite en avant.

Le combattant A est quant à lui jambe droite en avant jambe gauche en arrière mais avec la ceinture scapulaire désaxée, c'est à dire le bras gauche en avant et le bras droit en arrière. Cette posture est très régulièrement représentée chez les boxeurs antiques de toutes les périodes. On voit bien que le combattant A a le coude du bras gauche plié en avant, dirigé vers le bras (droit) de son adversaire. Son poing gauche est tiré vers l'arrière en direction de son visage. Il tient son bras droit très haut vers l'arrière quasiment tendu.

Cette situation est classique dans le pugilat antique. Regrouper le bras vers le visage pour se protéger d'une attaque directe qui permet ainsi de décaler sur l'intérieur ou l'extérieur le poing de l'adversaire avant de contre-attaquer en redescendant le poing armé très haut.

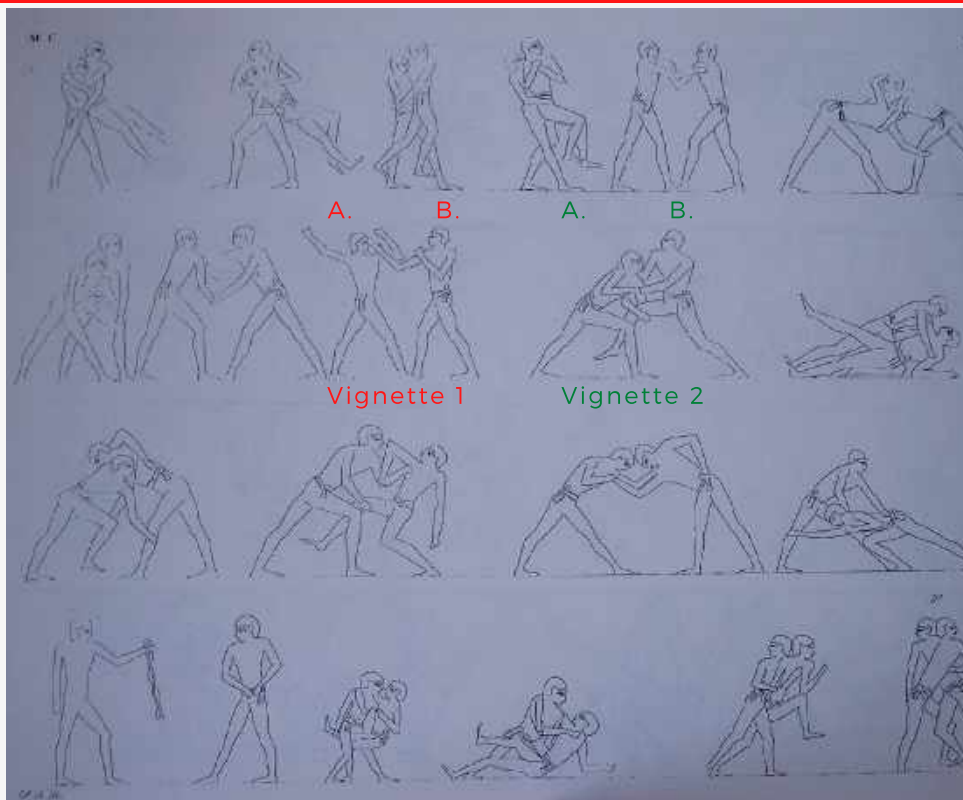


Vignette 2 :

Le couple de la vignette 2 est dans une situation de préhension bien connue des lutteurs.

Le combattant A, jambe droite en avant jambe gauche bien tendue à l'arrière effectue une saisie, avec son bras gauche, de la jambe avancée (la droite) de son adversaire.

Le combattant B maintient son équilibre avec sa jambe gauche tendue à l'arrière et les deux bras posés sur son adversaire. son bras droit tient la nuque de A, tandis que sa main gauche est sous l'aisselle gauche de A.



Relevé Dessins des tombes de Beni Hassan



Situations de saisie sur une jambe lors de combats de lutte antique. ACTA Combats Historiques

Les deux vignettes prises en exemple nous montrent des situations techniques simples à comprendre. ce qui n'est pas le cas de toutes les vignettes. La diversité des gestes présentés mais aussi des situations est très grande. Les combattants sont debout, au sol dans des situations de frappes ou de saisies, de lutte ou de contrôle mais aussi de soumission ou de KO.

Une étude complète sera prochainement produite et éditée afin que chacun puisse appréhender l'héritage des lutteurs de Beni Hassan.

**ATTAQUES,
CONTRES, LUTTE,
BOXE, DEBOUT
OU AU SOL DE
MULTIPLES
SITUATIONS.
BENI HASSAN :
UNE SOURCE
INCROYABLE.**

PRUDENTIA

PAR DR. GILLES MARTINEZ

DEUXIÈME PARTIE

Progression de pointe

En escrime, on désigne par « progression de pointe » la façon de faire évoluer l'épée dans un mouvement continu afin d'atteindre l'adversaire de la pointe de l'arme, les bras résolument tendus vers l'avant. Chez *Fiore dei Liberi*, cette dernière attitude est dénommée la « posture (ou garde) longue » (*posta longa*). Nombre de jeux se concluent effectivement ainsi. [Fig.1] Une rapide comparaison historique laisse voir que cette logique se retrouve moins pour l'escrime liechtenaurienne que, par exemple, pour la pratique de l'épée-bocle selon le *ms. I.33*, ou encore dans certaines formes de combat à la rapière, notamment la destreza. En outre, elle constitue de nos jours le fondement de l'école française d'épée sportive.

Supériorité de l'estoc.

La progression de pointe est donc corrélée à l'estoc. Le paragraphe de l'œuvre qui présente ce type de coups renseigne doublement quant à ses usages : "Nous sommes les estocs, d'une très grande nuisance, et nous remettons en question tous les coups. Nous sommes plus venimeux que les serpents et nous tuons les gens plus que tous les coups. Nous le disons, nous pointons aux coups : ils ne taillent pas tant que nous cousons".

Ponte semo de grandissima offensione E a tuti colpi façemo questione ; Venenose semo più che serpente E più che tuti colpi alcizidemo zente ; E noy ponte a li colpi si disemo : Tanto no taiaret che noy cusiremo

Illustrations a, b et c. Page suivante.

Manuscrit « Pisani-Dossi », folio 12 r. b.)

Avant toute chose, il faut relever que cet extrait se place dans un débat historique quant à la supériorité de la taille sur l'estoc, ou inversement. Au tournant des xive et xve siècles, la chose n'est pas nouvelle. Déjà, à la fin de l'Antiquité, Végèce regrettait l'abandon du gladius, arme d'estoc, à la faveur de la spatha, arme de taille. Vers la fin du xiii^e siècle, à la faveur de la redécouverte de l'auteur latin associée à la transformation de la forme des lames, le débat ressurgit en Occident. *Fiore dei Liberi* a choisi sa réponse : l'estoc est plus meurtrier que la taille. En ce sens, l'épée figurée dans l'œuvre, que les chercheurs reconnaissent comme une lame de type XVa [Fig.2], présente des capacités de perforation manifestes. Dans les deux derniers vers, le maître italien indique de surcroît que l'estoc a la capacité d'empêcher l'exécution des coups de taille. De fait, pour une même allonge, l'estoc touche toujours un peu plus loin que la taille. Aussi, en se plaçant de manière à pouvoir délivrer un estoc bras tendus, le combattant fioriste cherche à gagner l'affrontement, dès la phase de préparation, par la maîtrise de la distance.

Fig. 1 : La posta longa et son utilisation en aboutissement de certains jeux

[À gauche :] Fior di battaglia, d'après Fiore dei Liberi. Italie du nord, 1390-1400 env.

Los Angeles, Getty Museum, ms. Ludwig XV 13, folios 26 r. a, 27 r. c, 27 v. b, 28 r. c [© Getty Museum].



Fig. 2 : Épée de type XVa et adéquation avec les représentations de l'œuvre

[En haut :] Épée dite « du Lac Constance ». Allemagne, milieu du XIVe siècle. Londres, Royal Armouries, inv. IX.1106 [© Royal Armouries].

[En bas :] Fior di battaglia, d'après Fiore dei Liberi. Italie du nord, 1390-1400 env. Los Angeles, Getty Museum, ms. Ludwig XV 13, folio 26 r. a/b [© Getty Museum].





Typologie des estocs

Cette attitude convient quel que soit le type d'estoc utilisé. Fiore en donne cinq : deux supérieurs et deux inférieurs pour chaque côté, plus un central (manuscrit « Getty », folio 25 r. d). À notre sens, les estocs de dessus, non illustrés dans l'œuvre, ont trop souvent été vus comme le témoignage de l'utilisation des gardes « germaniques » nommées ochs, exécutées les bras relativement fléchis. Or, en plus de l'absence d'un témoignage visuel clair et irréfutable, cette interprétation contrarie la logique de la garde « italienne » approachante (*la posta di finestra*), présentée comme une posture instable (*instabile*). [Fig.3] En outre, il faut observer que le paragraphe sur les estocs définit les cinq attitudes comme étant leurs « raisons » (*rasone*). Le sens de ce dernier terme est obscur. L'interprétation liechtenaurienne revient à y voir une provenance des coups (depuis le haut ou depuis le bas). Or, la trajectoire, par le milieu du corps (*per mezo lo corpo*), est décrite plus haut dans le texte. Aussi, il pourrait plutôt s'agir des zones où un estoc arrive. En excluant l'estoc central, ils auraient donc un lien avec les quatre lignes (ou, pour reprendre un concept liechtenaurien, avec les quatre ouvertures) qui seraient alors fermées. Ainsi, la logique de progression de pointe n'est pas nécessairement, les bras pouvant toujours évoluer vers l'avant. Découlant de cet aspect, les coups présentés comme des tailles pourraient également s'achever en estoquant. C'est là la logique du jeu nommé « échange de pointe » (*scambiar de punta*) – lequel vise à intercepter l'estoc adverse pour le remplacer par le sien –, ceci même si le texte ne décrit pas spécifiquement les types d'attaque possibles (sans doute car tous le sont). Pour la technique en partie comparable du « rompre la pointe » (*rompere de punta*), le texte indique d'ailleurs que le joueur tentant l'estoc se voit « prendre le fendant » (*piglia lo fendente*), ce qui constituerait un nouvel exemple de coups destinés à s'achever en estoc. L'indice le plus probant de cet usage se trouve toutefois contenu dans la présentation du coup médian (*colpo mezano*) donné du côté revers (*riverso*). Son texte précise que celui-ci doit aller « avec le faux tranchant » (*cum lo falso taglio* ; Getty, folio 25 r. c). Or, cette indication manque de sens pour une attaque directe, car cela amènerait souvent son exécutant à se découvrir, phénomène qui serait même accentué en tentant d'achever le geste dans une *posta di finestra* faite à l'image d'un *zwerchau* germanique. En revanche, l'usage du *falso* au revers sur la lame adverse conduit à une prise d'ascendant sur cette dernière, tout en maintenant une couverture. À nouveau, il y a là une action permettant un placement de la pointe, et constituant donc une préparation. De cette pratique découle le second principe-clé de l'escrime de Fiore dei Liberi : le contrôle du fer...

La suite dans notre prochain numéro

OR, EN PLUS DE L'ABSENCE D'UN TÉMOIGNAGE VISUEL CLAIR ET IRRÉFUTABLE, CETTE INTERPRÉTATION CONTRARIE LA LOGIQUE DE LA GARDE « ITALIENNE » APPROCHANTE (LA POSTA DI FINESTRA), PRÉSENTÉE COMME UNE POSTURE INSTABLE (INSTABILE).

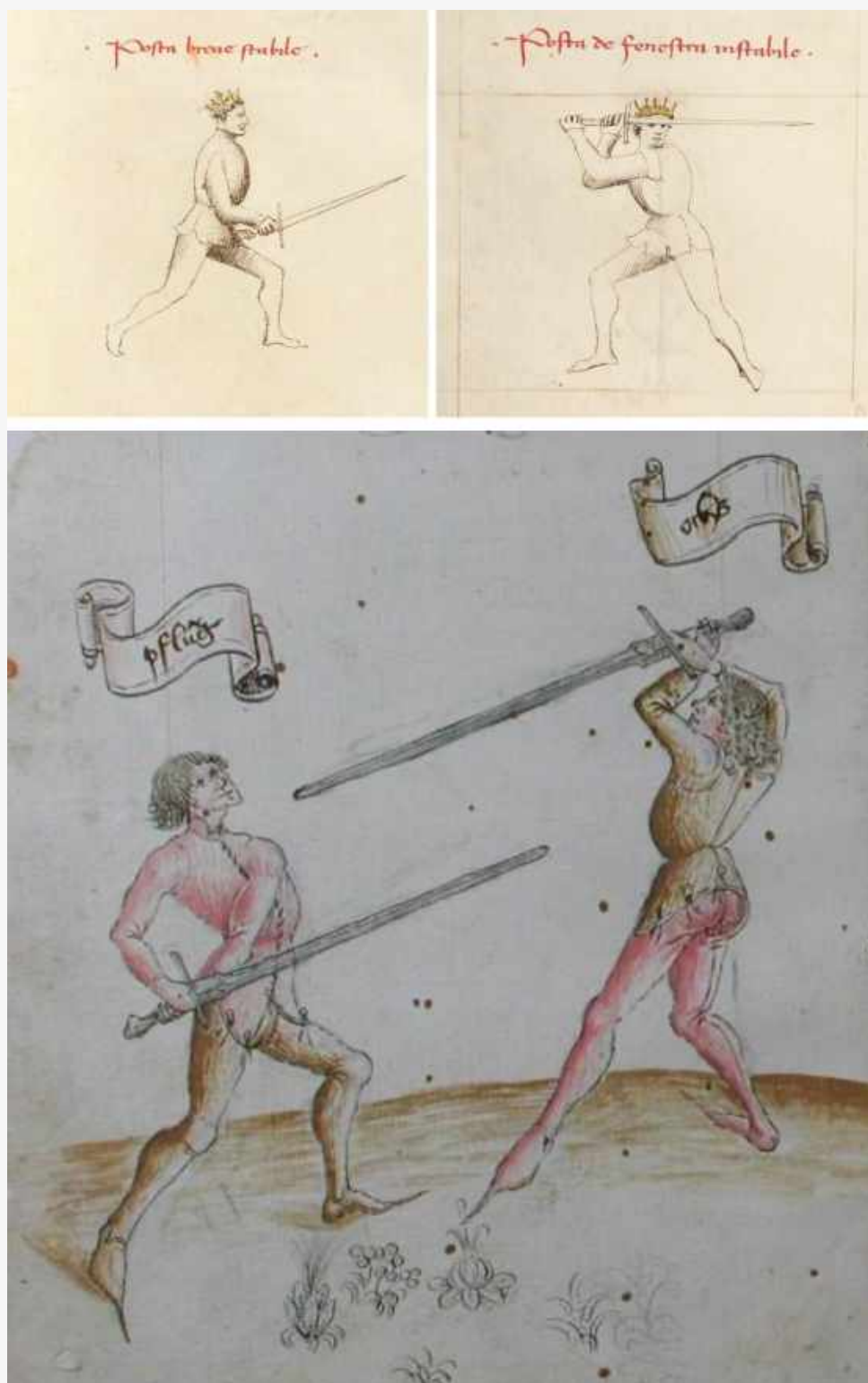


Fig. 3 : Comparaison des gardes médianes et des gardes hautes pointe en avant entre le système de Fiore dei Liberi et celui de Johannes Liechtenauer.

[En haut :] Fior di battaglia, d'après Fiore dei Liberi. Italie du nord, 1390-1400 env. Los Angeles, Getty Museum, ms. Ludwig XV 13, folios 26 r. c et 25 v. c [© Getty Museum].

[En bas :] « Codex Danzig », attribué à Peter von Danzig. Allemagne, 1452. Rome, Biblioteca dell'Accademia Nazionale dei Lincei e Corsiniana, Cod.44.A.8, folio 1 v. [© Michael Chidester].

DATES TO DATE

22 Juil.	Moulin du Fa Barzan
23 Juil.	Périgueux
25-26 Juil.	Jublains
29-30 Juil.	Moulin du Fa Barzan
1-2 Août	Autun
2 Août	Val de Charente
6 Août	Périgueux
8-9 Août	Lillebonne
15-16 Août	Alésia
22-23 Août	Arles M.D.A.A

et d'autres dates encore à retrouver sur
www.acta-archeo.com

**Tout cet été spectacles et animations
au théâtre antique et amphithéâtre d'Arles**

THE DATE

A ne pas manquer !

DU 22 AOÛT ET JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

MUSÉE DÉPARTEMENTAL ARLES ANTIQUE
EXPOSITION

Si j'étais ...

GLADIATEUR

GLADIATRICE

DE L'UTILISATION EXPÉRIMENTALE DU BOUCLIER LATÉNIEN :

UN BREF APERÇU DU BEL ART DE GUERRE
CELTIQUE

PAR DR. GUILLAUME REICH

"Cry 'Havoc!', and let slip the dogs of war."
Shakespeare, *Julius Caesar*, III, 1.

Le bouclier laténien, si l'on se réfère aux seuls exemplaires issus du gisement éponyme du Second âge du Fer, est composé d'un plateau ovale en bois haut d'environ 110 centimètres et large d'environ 50 à 60 centimètres (Fig. 1 ; Fig. 2).



Fig. 1 - Moulage du bouclier en chêne de La Tène, à valeur d'original (photographie Laténium).



Fig. 2 - Bouclier en bois MAR-LT-17091 *in situ*, sur le site de La Tène, le 1er septembre 1913. Anonyme, photographie MCAN PH-MAR-LT-100-19184 (photographie Laténium).



Les dimensions de l'arme permettent à l'utilisateur du bouclier, lorsqu'il se place en position défensive légèrement tassée, d'être protégé de la malléole à l'épaule. Le choix du matériau fait l'objet de réflexions quant aux propriétés mécaniques recherchées. Ainsi, il peut s'agir d'essences dures et résistantes (chêne, aulne, hêtre) comme de bois plus souples et plus mous (bouleau, tilleul, if, peuplier, saule). Ce bois est traité avec un art manifeste[1]. Une résistance aux chocs peut être voulue, parfois amplifiée par la présence d'ourlets en alliage ferreux (des orles placés sur une partie ou la totalité du pourtour du bouclier) ou par le recours à des contours plus épais que la partie centrale de la planche. A contrario peut être privilégiée une matière laissant pénétrer l'arme de l'adversaire pour la piéger.

A en croire les quelques découvertes d'artefacts à l'échelle européenne, le bouclier celtique est monoxyle, composé de deux ais contigus ou fabriqué à l'aide d'un lattis entrecollé[1]. Cette surface peut être éventuellement recouverte par du cuir cru, une matière textile (feutre ou tissu) ou végétale (des torons d'herbe séchée ou des vanneries souples), voire une combinaison de plusieurs matériaux. Ce revêtement accroît la résistance de l'ensemble, mais peut alourdir considérablement l'arme. Tout poids inutile a des conséquences sur le terrain. C'est pour cette raison que le menuisier affine au maximum le bois composant la planche, tout en cherchant à préserver la solidité du bouclier. Les différents choix lors de la fabrication dépendent des critères retenus sur le plan martial.

Au centre de gravité de la planche est découpé un emplacement ovoïde d'une dizaine/douzaine de centimètres, destiné à accueillir la main gauche du combattant entrée en force pour diminuer le temps de réponse du bouclier. La main se referme sur un manipule, c'est-à-dire une poignée horizontale placée dans le prolongement de la planche. Quelquefois, cette poignée de bois est rehaussée d'une fine languette métallique ouvragée nommée couvre-manipule ou renfort de manipule.



Moulage du bouclier en chêne de La Tène, à valeur d'original (photographie Laténium).

Afin de protéger la main du guerrier, on place sur cette zone une spina, c'est-à-dire une pièce en bois creusée, prolongée de deux saillies verticales courant sur la partie haute et la partie basse du bouclier (Fig. 3). Ce demi-fuseau augmente la solidité de l'assemblage qui constitue le bouclier. Il sert de fusible mécanique à l'arme. Le bris de cet élément est celui occasionnant le moins de gêne, tant lors de l'affrontement qu'à son issue (la pièce se change très aisément). Lors de sa confection, l'homme de l'art veille à respecter le fil du bois pour augmenter la résistance de la spina, et tente d'affiner suffisamment le bloc pour en retirer le maximum de poids.



Fig. 3 - Etat actuel du bouclier original de La Tène MAR-LT-17091 (photographie Laténium).

La partie la plus sensible du bouclier se trouve donc au niveau du système de préhension. C'est pour cette raison que le renflement de la spina est recouvert d'une coque métallique, faite d'une tôle fine (0,5 à 1,5 millimètre) en alliage ferreux, prolongée horizontalement par deux ailettes dont la forme fait l'objet de variations typo-chronologiques. L'umbo est assujéti à la planche, emprisonnant la spina, à l'aide d'un minimum de deux clous-rivets dont les têtes sont tournées vers l'adversaire et les pointes repliées dans le cœur de la planche (Fig. 4).

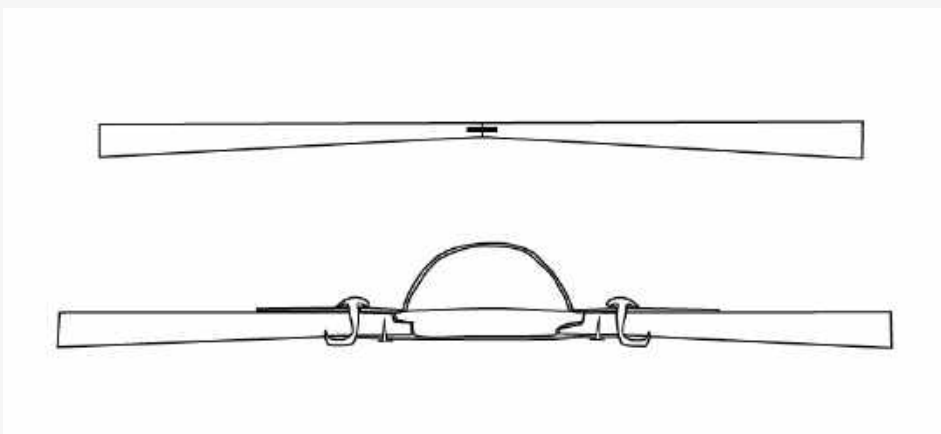


Fig. 4 - Montage du renfort de manivelle et du manivelle, fixation de l'umbo de bouclier et proposition d'assemblage des deux ais. En haut : les planches seules ; en bas : section au niveau de l'umbo (REICH 2018).



Selon la formule retenue, le poids du bouclier varie raisonnablement, il faut restituer des armes pesant entre 4 et 5 kilogrammes, ce qui en fait à la fois l'équipement le plus lourd du combattant celtique "ordinaire" et en même temps un élément léger au regard des équivalents contemporains (Fig. 5). Pour autant, le bouclier laténien conserve un pouvoir couvrant élevé... à condition que son usage soit maîtrisé, ce qui, en un sens, constitue une gageure.

Le recours au grand bouclier oblong est en effet une véritable complexité martiale. Le style de combat s'articule totalement autour de sa présence ; l'usage des armes offensives est conditionné par la présence de cet équipement défensif actif. Il protège le guerrier, mais il l'empêche d'adopter une gestuelle totalement libre avec les différentes armes offensives. C'est l'élément capital de la panoplie du guerrier celtique. En fait, c'est ce même principe qui préside à d'autres types de combats antiques. Ainsi, l'*hoplon* de l'hoplite grec, associé à un panel de protections corporelles lourdes (casque / κράνος, cuirasse / θώραξ, cnémides / κνημίδες) ne permet qu'un combat monolithique, comparativement presque lent, au combattant hellène[3]. Le *scutum* enveloppant des légionnaires romains offre davantage de mobilité au soldat tardo-républicain. Il est couplé à un arsenal défensif (*galea* ou *cassis* (casques), *lorica* (protection corporelle), *ocreae* (jambières)) qui lui permet un modèle de combat mixte, dynamique mais très protégé[4].

Au contraire, le bouclier plat et elliptique, quoique couvrant, n'offre pas cette sûreté évidente au guerrier gaulois, vraisemblablement moins équipé de protections corporelles[5]. Cette arme présente l'atout de la légèreté, mais il lui faut compenser ses lacunes intrinsèques par une utilisation dynamique, extrêmement réactive. Pour toutes ces formules, les solutions élaborées pour la protection du combattant orientent les actions offensives. Le choix des Celtes de restreindre au maximum la panoplie défensive, de la « déporter » au bout du bras et d'en faire un élément actif du combat, leur permet d'établir un art martial plus dynamique.



Fig. 5 - Proposition de reconstitution du bouclier en chêne de La Tène (REICH 2014).

Ce bouclier était assurément employé par l'infanterie. Il devait l'être également au moins partiellement par la cavalerie[6] si l'on en croit certaines représentations (monnaie de type Biatec[7]). Cette arme polyvalente prévient contre les coups adverses : frappes pénétrantes, attaques coupantes, chocs contondants. Outre cette protection directe contre les parties efficaces des armes, le bouclier sert de zone tampon et permet d'amortir l'offensive ennemie : sa surface large occasionne une déperdition énergétique importante. Ainsi, l'intégrité corporelle du combattant protégé par le bouclier est préservée. Il peut arriver que face à l'une des touches adverses le bouclier soit perforé ou tailladé, réduisant son efficacité, voire le neutralisant totalement[8]. Ce type de destruction du bouclier se constate dans d'autres contextes[9] et est fréquent lors des expérimentations. L'usage montre que pour mieux absorber un coup, l'interception d'une attaque de taille doit se faire préférentiellement avec le pourtour du bouclier et non le plat de la planche[10]. Dans certains cas, notamment lorsque la planche du bouclier est recouverte d'une protection, une lame enfoncée dans le pourtour peut se bloquer, permettant à l'utilisateur du bouclier de désarmer le guerrier à l'épée ou de le blesser en faisant tourner sa main en pivotant le bouclier.

Le bouclier est tenu de la main gauche par son manipule horizontal (Fig. 6). Nous avons vu que la préhension serrée, presque au centre de gravité de l'objet, autorise une réactivité quasi immédiate et un temps de réponse relativement faible. L'arme peut donc être employée dans un aller-retour continu entre positions défensives et postures offensives. Cela se manifeste de deux manières. D'une part, le combattant adopte une position variable : tantôt bouclier en avant et arme offensive prête à l'emploi, tantôt protection en retrait et épée ou lance en action. D'autre part, le bouclier dispose d'une fonction mixte, c'est-à-dire qu'il sert d'élément actif dans la défense comme d'arme destinée à nuire occasionnellement à l'adversaire. Ainsi, il peut servir à emprisonner l'arme adverse et à la refouler. La coque de l'*umbo* de bouclier peut occasionnellement servir de manière offensive, par une percussion directe, qu'elle soit linéaire ou oblique. L'arme peut également convenir pour percuter l'ennemi ou son bouclier avec sa partie inférieure. Cette fonction n'apparaît toutefois pas de manière aussi claire que ce que le *scutum* républicain favorise véritablement par une inclinaison naturelle, en raison d'un déport du centre de gravité du bouclier[11]. Le bord supérieur du bouclier romain bascule aisément vers l'épaule du soldat, presque par automatisme, tandis que dans le cas de son homologue laténien, un effort plus important est demandé au poignet gauche du guerrier. Nonobstant, cette polyvalence peut être admise, non pour des percussions violentes et directement traumatisantes, mais pour des frappes rapides destinées à gêner l'adversaire (dans le cadre d'enchaînements de coups, par exemple), à le feinter, et surtout pour maintenir la distance, plus que pour lui nuire directement.



Fig. 6 - Utilisation expérimentale combinant l'épée et le bouclier (photographie G. Reich, 2015).

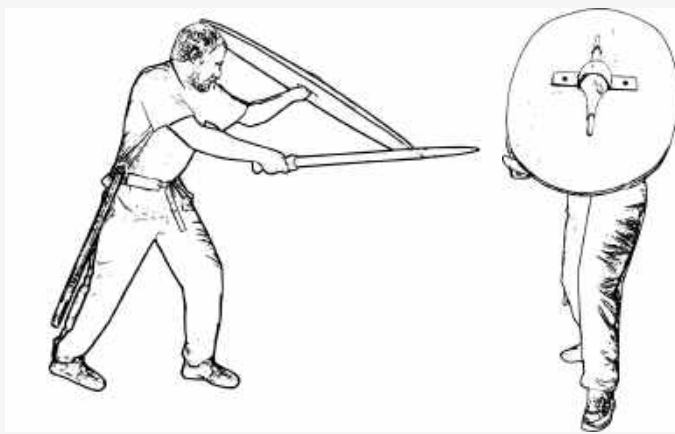


Fig. 7 - Attaque à l'épée couplée à une couverture avec le bouclier. Vue latérale et vue frontale (REICH 2018).

Ce type de basculement crée d'ailleurs une couverture occasionnelle sous laquelle le combattant s'abrite (Fig. 7). Tite-Live[12] et Aulu-Gelle[13] mentionnent cet usage pour le scutum romain[14]. Ce doit être une constante de l'armement antique, notamment lorsque le bouclier protège d'amples coups de taille par le haut[15].

Le combattant lève son bras gauche pour chasser l'attaque de l'adversaire, tout en se glissant sous le bouclier et en plaçant sa frappe avec la main droite. Il faut préciser que dans le combat avec des armes laténiennes, cette méthode doit être employée avec vigueur ; à défaut de quoi un adversaire dynamique profitera de ce que le corps est dépouillé de toute protection pour porter un coup. Pour cette raison, cette méthode semble plus à même de caractériser les duels ou les combats collectifs où les guerriers sont relativement espacés, de sorte que seul l'adversaire faisant face au combattant soit susceptible de lui porter préjudice. Ce bouclier long couvre l'intégralité du corps du guerrier[16], comme ne manquent pas de le signaler les textes antiques[17], même s'ils précisent parfois que sa couverture est mauvaise[18]. Pour augmenter le pouvoir couvrant du bouclier, les guerriers adoptent une position ramassée (Fig. 8). Lors de la posture de garde, le bouclier est maintenu en avant (comme par exemple sur le « guerrier 78 » de l'arc d'Orange[19]), et non près du corps : la silhouette du combattant en est d'autant plus dissimulée. Ce choix permet de cacher les cibles potentielles à l'adversaire, mais également les offensives en préparation contre ce dernier. L'éloignement du corps conditionne une sorte de cône de protection, optique (il est moins vu) comme physique (il est effectivement plus loin, donc plus difficilement atteignable) (Fig. 9). Ce bouclier peut être déplacé à l'envi sur un axe linéaire, d'arrière en avant (et inversement), combinant les postures où sa partie basse est plaquée contre le genou senestre, celles où la partie supérieure de la planche s'appuie contre l'épaule gauche ou encore celles où il est notablement dégagé vers l'avant (dans ce cas il offre moins de répondant et peut facilement être basculé par un adversaire car un axe est créé autour du poignet). Selon les besoins, il peut aussi être déplacé vers le haut ou vers le bas, en prenant toujours soin de ne pas bloquer la vision plus que nécessaire, mais également sur la gauche et sur la droite, en veillant à ne pas découvrir trop longuement un flanc vulnérable. Le jeu de jambes semble relativement varié. Dans une approche frontale, le pied gauche est légèrement placé en avant lors des postures de garde. Le pied droit peut s'avancer lors d'un coup porté avec l'arme offensive, mais il peut aussi rester relativement stationnaire. Dans une approche plus latérale, le pied gauche peut être porté vers l'avant, contre le verso de la planche du bouclier, tandis que la jambe droite est fléchie et plus ou moins tendue vers l'arrière. Des dispositions similaires se retrouvent chez le légionnaire romain[20] : quand P. Connolly voit un soldat habitué à se battre dans une position faiblement accroupie avec le pied gauche vers l'avant[21], A. K. Goldsworthy suggère plutôt un combattant légèrement penché derrière le bouclier, la jambe gauche dirigée vers l'ennemi et le côté droit s'effaçant vers l'arrière[22]. Là où le bouclier celtique diffère, c'est dans sa conjugaison possible de l'ensemble de ces techniques, alternant approches frontales, moments où la jambe gauche est en avant et instants où la jambe droite s'avance. Cette arme autorise le guerrier gaulois à bouger continuellement. Elle lui permet de réaliser des transferts, des passages, des postures où le poids du corps porte tantôt sur une jambe, tantôt sur l'autre. En somme, « sa présence détermine et restreint les postures, les angles d'attaque et de défense, ainsi que les stratégies de frappe et les choix tactiques de gestion du combat »[23].

La simplicité du bouclier laténien est en fait révélatrice du haut degré technique des guerriers gaulois. Ces derniers, loin de se battre comme des chiffonniers, comme cela a été souvent prétendu, déploient un véritable art martial, d'un niveau conséquent, dont la redécouverte n'en est qu'à ses balbutiements[24]. Chaque composante de l'équipement est partie prenante d'un tout, chaque élément de la panoplie ternaire (épée logée dans un fourreau, arme d'hast et bouclier) s'articule en bonne intelligence avec les autres armes. Le tout s'affirme comme le socle technique, le soubassement physique indispensable d'un véritable art de la guerre propre aux Celtes, dont l'Europe a longtemps perpétué l'héritage. Mais ceci est une autre histoire...

Guillaume Reich
Docteur en archéologie, *summa cum laude*
Contact : dr.guillaume.reich@gmail.com

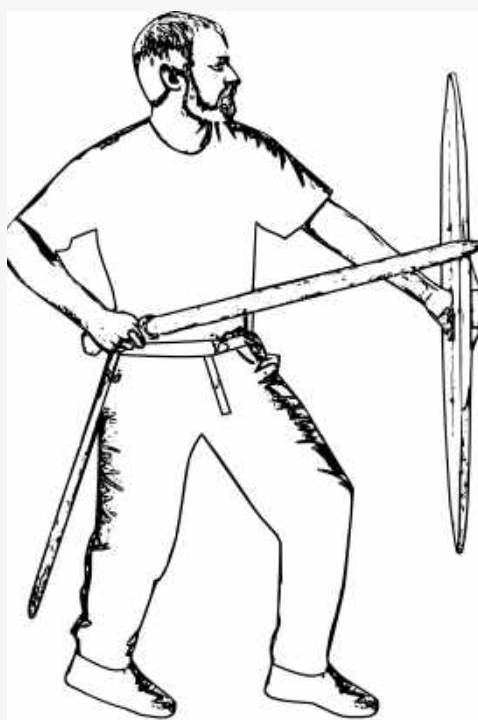
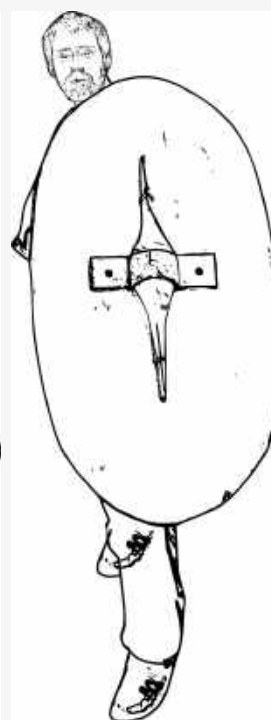


Fig. 8 - Posture ramassée pour accroître le pouvoir couvrant du bouclier (REICH 2018).



Fig. 9 - Le bouclier agit comme un cône de protection. Vue latérale et vue frontale (REICH 2018).



[1] REICH 2014. Voir par exemple le cas du bouclier en chêne sessile de La Tène, dont les deux ais ont été sélectionnés en respectant le droit-fil des rayons médullaires.

[2] Ce bouclier peut aussi être réalisé en tressages végétaux, mais ce cas, déjà traité par ailleurs (REICH, KNEPPER 2012), ne sera pas abordé en ces lignes.

[3] HANSON 1990, pp. 111-119. Ce n'est pas tant le fait d'être bardé de protections métalliques qui limite les mouvements du guerrier, mais plus la conception et la disposition de ces éléments défensifs. L'armure d'un chevalier médiéval lui offre ainsi une excellente souplesse (Daniel Jaquet, *Le combat en armure*, 2011).

[4] BOFFA 2010, pp. 68-69.

[5] Et même s'il porte une cotte de mailles, le Gaulois reste globalement plus léger. Cette protection corporelle, adaptée au corps, suit aisément chacun des mouvements de son porteur et apparaît presque, à l'usage, comme un vêtement métallique.

[6] BRUNAU, LAMBOT 1987, p. 98.

[7] KRUTA 2000, p. 468, fig. 29.

[8] César, *Bellum Gallicum*, I, 25, 3-5 : « Les Gaulois éprouaient un grave embarras du fait que souvent un seul coup de javelot avait percé et fixé l'un à l'autre plusieurs de leurs boucliers ; comme le fer s'était tordu, ils ne pouvaient les détacher, et, n'ayant pas le bras gauche libre, ils étaient gênés pour se battre : aussi plusieurs, après avoir longtemps secoué le bras, préféraient-ils laisser tomber les boucliers et combattre à découvert. Enfin, épuisés par leurs blessures, ils commencèrent à reculer et à se replier vers une montagne qui était à environ un mille de là. » (trad. L. A. Constans, 1926).

[9] HANSON 1990, pp. 104-105.

[10] Les répliques de boucliers de La Tène se fendent rapidement lors de frappes verticales descendantes à l'épée, à défaut d'une couverture ou d'une protection des pourtours.

[11] **Plutarque**. *Vies Parallèles (Vies des hommes illustres)*, Camille, XXVII, 4 : « [Manlius] affrontant deux ennemis à la fois, devança l'un, qui brandissait un coutelas, et lui trancha la main d'un coup d'épée, et, frappant l'autre au visage avec son bouclier, le précipita en bas du rocher. » (trad. R. Flacelière, 1961).

[12] **Tite-Live**, *Histoire romaine*, VII, 10 : « Puis les compagnons du jeune homme lui donnent ses armes. Il prend un bouclier long de fantassin, ceint une épée espagnole commode dans le corps à corps. [...] Le Romain, la pointe de son épée un peu relevée, heurta de son bouclier le bas du bouclier ennemi, et, mettant tout son corps en deçà de la portée d'un coup meurtrier, il l'insinua entre le corps et les armes du Gaulois, et d'un coup, puis d'un autre, transperça le ventre et l'aîne de son adversaire. Il étendit ainsi à terre le Gaulois qui, en s'écroulant, couvrait un espace immense. » (trad. J. Bayet, R. Bloch, 1968).

[13] **Aulu-Gelle**, *Nuits Attiques*, IX, 13 : « Ceint d'un écu de fantassin et d'une épée d'Espagne, il prit position en face du Gaulois (...) Ils prirent position comme je viens de le dire : le Gaulois à sa manière, le bouclier en avant, chantant ; Manlius, ayant plus de confiance dans le courage que dans l'habileté frappa ce bouclier de son bouclier et ébranla l'équilibre du Gaulois. Tandis que le Gaulois cherche à retrouver sa station, Manlius frappe à nouveau le bouclier de son bouclier et fit perdre de nouveau à l'homme sa position ; de cette façon il réussit à passer sous l'épée du Gaulois et plongea l'arme espagnole dans sa poitrine, puis aussitôt de la même secousse, il pénétra l'épaule droite et ne se retira pas avant d'avoir renversé le Gaulois afin que celui-ci ne pût prendre élan pour frapper. Lorsqu'il l'eut renversé, il coupa la tête, enleva le collier et le met tout sanglant à son cou. » (trad. R. Marache, 1978).

[14] **BOFFA 2010**, pp. 79-80.

[15] Une figuration en terre cuite (**REINACH 1911**, p. 98, fig. 25), censée signaler un duel d'Amours portant des boucliers galates (il nous faut aborder ce type d'artefact avec prudence), représente cette action. La question de l'attribution ethnique (**BARAY 2014**, pp. 126-130) nous semble ici secondaire, en ce que les boucliers représentés adoptent les mêmes critères morphologiques que les exemplaires laténiens : ce type de posture reste envisageable avec de telles protections.

[16] **BRUNAU, LAMBOT 1987**, p. 98.

[17] **Diodore de Sicile**, *Bibliothèque historique*, V, 30 : « Pour se défendre, ils ont des boucliers de la taille d'un homme [...] » (trad. M. Casevitz, 2015) ; Virgile, *Énéide*, VIII, v. 662 : « [...] de longs boucliers protègent leurs corps [...] » (trad. J. Perret, 1978).

[18] **Tite-Live** à propos des Gallo-Grecs (*Histoire romaine*, XXXVIII, 21, 4) : « [...] leurs boucliers longs, mais trop étroits pour leur stature, et plats de surcroît, couvraient mal les Gaulois » (trad. R. Adam, 1982).

[19] **AMY et al. 1962**, pl. 11, n°78.

[20] **BOFFA 2010**, p. 75.

[21] **CONNOLLY 1991**, p. 361.

[22] **GOLDSWORTHY 1996**, pp. 218-219.

[23] **COGNOT 2013**, p. 472.

[24] **REICH 2018**.

Bibliographie sommaire :

AMY et al. 1962 : AMY R., DUVAL P.-M., FORMIGE J., HATT J.-J., PIGANIOL A., PICARD C., PICARD G.-C., *L'arc d'Orange*, XVe supplément à Gallia, CNRS, Paris, 1962, 163 p., 111 pl.

BARAY 2014 : BARAY L., *Les mercenaires celtes et la culture de La Tène. Critères archéologiques et positions sociologiques*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2014, 228 p.

BOFFA 2010 : BOFFA S., *Recherches sur l'escrime du soldat romain : le combat au glaive du IIe siècle av. J.-C. au IIe siècle ap. J.-C.*, *Revue belge de philologie et d'histoire*, 88, 1, Antiquité, 2010, pp. 67-91.

BRUNAU, LAMBOT 1987 : BRUNAU J.-L., LAMBOT B., *Guerre et armement chez les Gaulois (450-52 av. J.-C.)*, Errance, Paris, 1987, 219 p.

COGNOT 2013 : COGNOT F., *L'armement médiéval. Les armes blanches dans les collections bourguignonnes. Xe-XVe siècles*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013, 711 p.

CONNOLLY 1991 : CONNOLLY P., *The Roman Fighting technique deduced from armour and weaponry*, In : MAXFIELD V. A., DOBSON M. J. (éds.), *Roman Frontier Studies 1989, Proceedings of the XVth International Congress of Roman Frontier Studies*, Exeter, 1991, pp. 358-363.

GOLDSWORTHY 1996 : GOLDSWORTHY A.K., *The Roman Army at War, 100 BC – AD 200*, Oxford, 1996, 311 p.

HANSON 1990 : HANSON V. D., *Le modèle occidental de la guerre. La bataille d'infanterie en Grèce classique*, Paris, Les Belles Lettres, 1990, 298 p.

KRUTA 2000 : KRUTA V., *Les Celtes – Histoire et dictionnaire des origines à la romanisation et au christianisme*, Bouquins – Robert Laffont, Paris, 2000, 1005 p.

REICH 2014 : REICH G., *Un bouclier de La Tène : de la découverte à la reconstitution*, In : BULLINGER J., CROTTI P., HUGUENIN C. (dir.), *De l'âge du Fer à l'usage du verre. Mélanges offerts à Gilbert Kaenel, dit « Auguste », à l'occasion de son 65e anniversaire*, Cahiers d'archéologie romande, CAR 151, Lausanne, 2014, pp. 231-235.

REICH 2018 : REICH G., *Traces d'utilisations et mutilations sur les armes laténiennes : l'exemple des armes du site de La Tène conservées au Laténium*, Thèse pour obtenir le grade de Docteur en Sciences humaines - Archéologie, cotutelle Université de Strasbourg / Université de Neuchâtel, co-direction Anne-Marie ADAM et Marc-Antoine KAESER, 2018, 4 tomes, 1285 p. (Tome 1 : 379 p. ; Tome 2 : 409 p. ; Tome 3 : 208 p. ; Tome 4 : 292 p.). Inédit ; édition de la monographie en cours chez Archéologie Neuchâteloise.

REICH, KNEPPER 2012 : REICH G., avec la collaboration de KNEPPER M., *Quelques réflexions, hypothèses et tests au sujet du bouclier gaulois en vannerie*, *Arbeitsgemeinschaft für Experimentelle Archäologie der Schweiz / Groupe de travail pour l'Archéologie Expérimentale Suisse (AEAS / GAES)*, Anzeiger / Bulletin, 2012, pp. 13-18.

REINACH 1911 : REINACH A. J., *Les Galates dans l'art alexandrin, Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot*, volume 18, n°1, 1911, pp. 37-116.

NOS CONTRIBUTEURS

Ils ont collaboré à la réalisation de ce numéro :

Cyril Errera

Brice Lopez

Gilles Martinez

Sonia Poisson-Lopez

Guillaume Reich

Stéphane Salvan

The screenshot shows the website interface for ACTA LA BOUTIQUE HISTORIQUE. At the top, there is a navigation bar with a logo on the left and a search icon on the right. Below the navigation bar is a horizontal menu with categories: ACCUEIL, MALLETES PÉDAGOGIQUES / ECRITURE, LIBRAIRIE, JOUETS EN BOIS, SAVEURS, BIJOUX, JEUX, ARTISANAT, and SPORTS HISTORIQUES. The main content area is divided into two sections. The left section features a product image of a 'MALLETE ECRITURE' (writing kit) and its details: a price of 69,00 €, a list of contents (4 cahiers d'activités, 4 cahiers suraffinés, 1 tablette de cire, 1 stylo, 1 plume d'oie, 4 instruments), and a description: '4 cahiers à encre, 2 feutres d'encres, La Voie Écrite, Quelle aventure !'. Below the product image are buttons for 'DÉTAILS' and 'PANIER'. The right section features a book cover for 'GLADIATEURS' by Michel Ducrest, Brice Lopez, Sonia Poisson-Lopez, and Professeur de l'École de l'Épée. The book cover includes the text 'NOUVEAUTÉ ! GLADIATEURS' and a 'DÉTAILS' button. Navigation arrows are visible between the two sections.

Édité par Acta sarl

1 rue des anciens combattants

30300 Beaucaire

06 21 88 94 37

brice@acta-events.com

N° 489 126 177

crédits photos ACTA sarl

LE RÉCIT AUTOBIOGRAPHIQUE À L'ÉPREUVE DE L'HISTOIRE

PAR SONIA POISSON-LOPEZ

Qu'elle soit source d'admiration ou de souffrances, l'Histoire avec un grand « H » occupe une place non négligeable dans le processus de création des artistes, les écrivains ne faisant pas exception. Quand certains se réfèrent à des temps anciens pour nourrir leur imaginaire et leur propos, d'autres tentent de cicatriser les blessures de leur histoire personnelle infligées par un événement historique, en se réappropriant ce dernier. Les liens entre histoire et grande Histoire s'entremêlent alors, mais certaines questions ne trouvent pas de réponses et certains vides ne sont pas comblés. L'écrivain se mue alors en chercheur et l'écriture devient synonyme de construction, mais aussi de transformation.

Georges Pérec ou la dissolution identitaire

Fils de deux juifs polonais immigrés en France, Georges Pérec naît en 1936 : il ne manquera pas par la suite d'établir un premier lien symbolique entre sa naissance et l'Histoire, puisque les jeux olympiques ont lieu cette année-là à... Berlin. Enfant, il perd son père qui tombe en 1940 pour la France, le jour même où la paix est signée : il n'en recevra jamais les honneurs. Il perd sa mère deux ans plus tard, victime d'une rafle et déportée dans un camp de concentration, ainsi que ses deux grands-pères. C'est seulement en 1958 que sa mère est déclarée officiellement décédée : « Ma mère n'a pas de tombe (...) un décret ultérieur, du 17 novembre 1959 précisa que si elle avait été de nationalité française, elle aurait eu droit à la mention « Mort pour la France » (W ou le souvenir d'enfance chap. VIII). Ce sont autant de dates symboliques qui s'inscrivent dans la vie de l'auteur. L'Histoire, « la Grande avec sa hache » a comme effacé ses parents. C'est sa tante qui le recueille et l'adopte. En 1956, il se rend sur la tombe de son père et constate qu'il ne porte pas le même nom que lui : sur la pierre tombale est inscrit le nom de Peretz. Comme si le nazisme avait dissous son identité. Alors qu'il ne connaît pas la Pologne et qu'il ne ressent aucune appartenance culturelle à la judaïté, l'Histoire ne cesse de le ramener à son héritage : il s'en sent dépositaire, et choisit de témoigner sur la situation des juifs en attente d'être acceptés aux États-Unis, avec le *Récit d'Ellis Island*. En 1967, il rejoint Raymond Queneau et l'OuLiPo : Ouvroir de Littérature Potentiel qui a pour but de découvrir de nouvelles formes de langage et de le moderniser à travers différents jeux d'écriture : cette expérience donne notamment lieu à la parution de *La Disparition*, roman en lipogramme, extraordinaire exercice de style, où la lettre -e, pourtant la plus utilisée de la langue française, n'apparaît pas une seule fois en 300 pages. Là encore, le symbole est incontournable : cette lettre -e, présente 4 fois dans son nom, peut être rattachée aux disparus, aux « effacés de l'Histoire », sa mère, son père, ses grands-parents. C'est en 1975 que paraît W ou le souvenir d'enfance, récit d'aventures alternant fiction et éléments autobiographiques, dans lequel les points de suspension font écho aux non-dits, comme une histoire laissée en suspens, encore en cours d'écriture, pouvant être remaniée, sans jamais toutefois parvenir à changer le cours de l'Histoire.

La recherche d'une (re)construction identitaire à travers l'Histoire

W ou le souvenir d'enfance : c'est dans la construction même de l'œuvre que s'inscrit la tentative de G.Pérec de construire ou de reconstruire son identité, au fil de l'alternance entre récit fictionnel et récit autobiographique : la première partie commence par une citation de Raymond Queneau "Cette brume insensée où s'agitent des ombres, comment pourrais-je l'éclaircir ?" Mais la difficulté de cette quête transparaît dès le début dans les deux récits, qui ne cessent de s'entremêler.

Maître de la Boderie p



ou le souvenir d'e
de Georges PEREC



avec
-Marc Lallement Jean M
Marie Guyonnet Assistée de:

oe Kadogami Lumière: Jean Yves Cou
Détail de la couverture du roman de la
Momie aux éditions Folio classiques
Parc culturel de Pantilly

Dans le récit fictionnel qui est écrit en italique, le narrateur, un soldat déserteur, se voit attribuer une identité incertaine à travers un faux passeport, celui d'un enfant nommé Gaspard Winckler : « Et c'est ainsi que pour parer au plus pressé, l'on vous remet le passeport, à peine maquillé, que Caecilia Winckler avait fait établir pour son propre fils quelques semaines auparavant » (chap. VII). L'organisation qui a fourni ce faux passeport au narrateur lui demande de retrouver cet enfant disparu au cours d'un naufrage : il se retrouve alors à rechercher cet homonyme, au cours de circonstances étranges sur une île mystérieuse. Dans le récit autobiographique, Georges Pérec tente de retracer son enfance, projet qui semble de prime abord voué à l'échec : « Je n'ai pas de souvenirs d'enfance » (Introduction du chapitre II).

Les deux récits sont écrits à la première personne du singulier, semant déjà le trouble entre la fiction et la réalité. Ce double « je » de l'œuvre est conforté par l'initiale commune du prénom de l'auteur et de son personnage : Gaspard, pour Georges. Pour le nom de famille, Winckler, on peut voir apparaître en tournant le W un E emblématique, le -e si présent dans le patronyme de l'auteur. Le titre lui-même met en parallèle le W qui représente l'île fictionnelle et le « souvenir d'enfance » par définition ancré dans la réalité. La correspondance entre le prénom du personnage Caecilia Winckler et celui de la mère de l'auteur permet également de créer un lien généalogique : « Cyrla Schlulevitz, ma mère, dont j'appris, les rares fois où j'entendis parler d'elle, qu'on l'appelait plus communément Cécile (...) » (chap. VIII). Quelques photos et l'année de 1942 où sa mère l'accompagne sur le quai de la gare pour le faire évacuer par la Croix Rouge sont parmi les seules certitudes dont l'auteur dispose à propos de son enfance, mais tout ce qui gravite autour n'est que doutes : « La Croix Rouge évacue les blessés. Je n'étais pas blessé. Il fallait pourtant m'évacuer. Donc il fallait faire comme si j'étais blessé. C'est pour cela que j'avais le bras en écharpe. » Le souvenir s'exprime au travers de phrases courtes, claires, affirmatives et déclinent une logique infaillible. Et pourtant à la phrase suivante, sa tante affirme « qu'il n'avait pas le bras en écharpe, ... que c'est en tant qu'orphelin de guerre que la Croix Rouge (l')avait, tout à fait réglementairement, convoyé. » (chap. X). Tout au long du récit autobiographique, les souvenirs sont jalonnés de « peut-être » de points d'interrogation, de points de suspension, de situations en elles-mêmes porteuses d'inconnues : « Les choses et les noms n'avaient pas de noms ou en avaient plusieurs : les gens n'avaient pas de visage (...) On ne demandait rien, on ne savait pas très bien ce qu'il aurait fallu demander, on devait avoir un peu peur de la réponse qu'on aurait obtenue si l'on s'était avisé de demander quelque chose. On ne posait aucune question. (chap. XIII). Le rapport au temps est biaisé : « Bien qu'elle soit chronologiquement impossible, puisque n'ayant pu se dérouler qu'en plein hiver... » (Chap XV)

L'enfance de Georges Pérec, son histoire personnelle, n'est que filaments et lambeaux. Par contre, l'Histoire, la grande, elle, laisse des faits, des traces indélébiles, des preuves irréfutables.



ou le souvenir d'e
de Georges PEREC



-Marc Lallement Jean M
Marie Guyonnet Assistée de:
que Kadoga in Yves Cou

W : la fin d'une quête ?

Pérec n'a que 13 ans lorsqu'il imagine l'île de W et ses aventures, ce n'est que 10 plus tard qu'il la fait paraître sous forme d'épisodes feuilletons : l'allégorie entre cette île et les camps de concentration ne lui apparaît pas tout de suite, mais il en stoppe la parution dès qu'il en prend conscience. Le subconscient a fait son œuvre. Son histoire a rejoint l'Histoire. L'île est présentée de prime abord comme une utopie, « un pays où le sport est roi, une nation d'athlètes... à l'abri des querelles chauvines et des manipulations idéologiques, une nouvelle Olympie. » (chap. XII), avec tout ce que peut comporter d'« idyllique »... en apparence... « Chaque village possède, outre les logements des Athlètes, des pistes d'entraînement, un gymnase, une piscine, des salles de massage, une infirmerie etc. » (chap. XIII). En apparence seulement car au fil des pages, l'île W montre son vrai visage : les Athlètes ne portent pas de nom pour la plupart, ce qui tend à les déshumaniser et leurs « récompenses », lorsqu'ils obtiennent de bons résultats, ne sont au final que des droits élémentaires qui leur sont ici accordés comme des privilèges : « Les Athlètes classés (c'est-à-dire ayant au moins un nom) ont le droit de se déplacer librement dans le Stade central. Ceux qui ont deux noms ont droit à des douches supplémentaires...ceux qui ont trois noms... ont droit à un entraîneur particulier que l'on appelle l'Oberstrittmacher, c'est-à-dire l'Entraîneur général, sans doute parce que le premier à avoir occupé ce poste était allemand. » (chap. XX) Le chapitre suivant, consacré au récit autobiographique, s'ouvre sur cette phrase : « Une fois, les Allemands vinrent au collège. » (chap. XXI) Récit fictionnel et récit autobiographique s'inscrivent ici de manière formalisée dans une même réalité historique : le nazisme. Dès lors, tortures et crimes trouvent leur place sur l'île, la faisant passer de l'utopie à la dystopie : lapidation, cadavre dépecé et exposé pendant trois jours, accroché à des crocs de boucher, bombardé à coups de cailloux, débris d'acier, culs de bouteille... (chap. XXII), et les Athlètes sont à la merci de l'Organisation de l'île : « La Loi est implacable mais la Loi est imprévisible. Nul n'est censé l'ignorer mais nul ne peut la connaître...L'Athlète doit savoir que rien n'est sûr ; il doit s'attendre à tout, au meilleur et au pire. Il est plus important d'avoir de la chance que du mérite » (chap. XXIII)



Affiche des Jeux Olympiques de Berlin en 1936
année de naissance de Georges Perec

théâtre de la Boderie



ou le souvenir d'e
de Georges PEREC



avec
Marc Lallement - Jean M
Marie Guyonnet Assistée de :
de Kadogami Lumière: Jean Yves Cou
Détail de la couverture du roman
Salammbô aux éditions Livre de Poche
Parc culturel de Rantilly

L'analogie entre l'île W et les camps de déportations trouve sa conclusion dans les dernières pages de l'œuvre, dans le récit fictionnel : « L'Athlète de W n'a guère de pouvoirs sur sa vie. Il est condamné à courir, sauter, ramper, se mettre à plat ventre, se déshabiller, se rhabiller, se mettre à genoux, au garde-à-vous, des heures, des jours..., et quiconque visite les souterrains de la Forteresse de l'île y trouvera « des tas de dents d'or, d'alliances, de lunettes, des milliers et des milliers de vêtements, ... des stocks de savon de mauvaise qualité » (chap.XXXVI) et en parallèle dans le récit autobiographique où Georges Perec cite L'univers concentrationnaire de David Rousset : « La structure des camps de répression est commandée par deux orientations fondamentales : pas de travail, du « sport », une dérision de nourriture... la moindre tâche doit être accomplie au pas de course. Un des jeux consiste à faire habiller et dévêtir les détenus plusieurs fois par jour à la matraque... ; faire tourner très vite les hommes pendant des heures sans arrêt, avec le fouet ; très vite, toujours très vite, Schnell ... à plat ventre dans la boue et se relever, cent fois de rang, courir ensuite s'inonder d'eau pour se laver et garder vingt-quatre heures des vêtements mouillés» (chap XXXVII).

Et l'indicible, qui en dit tellement.



Photo du mémorial de la Shoah montrant des enfants dans leur tenue de prisonnier utilisé dans "W" comme tenue des "athlètes".



ou le souvenir d'e
de Georges PEREC



avec

Marc Lallement - Jean M...
Marie Guyonnet Assistée de :
e Kadogami Lumière: Jean Yves Cou...



Carte Del Norte du Détroit de Magellan & Freti Magellanici Ac Novi Vulgo Le Maire - Janson Johannes cartographe. 1638 pour illustrer l'île imaginaire W.

Un cheminement salvateur

Se confronter à la Grande Histoire a sans nul doute permis à Georges Pérec de faire avancer sa propre histoire : dans ce « lent déchiffrement... se trouve inscrit et décrit le chemin que j'ai parcouru, le cheminement de mon histoire, et l'histoire de mon cheminement. » (chap II). Et si l'Histoire semblait avoir effacé ses parents, l'écrivain a retrouvé leur trace, leur empreinte à l'issue de recherches précises sur le génocide des juifs : « ... j'écris parce qu'ils ont laissé en moi leur marque indélébile, et que la trace en est l'écriture : leur souvenir est mort à l'écriture ; l'écriture est le souvenir de leur mort et l'affirmation de ma vie ». (chap VIII)

Georges Pérec a même dépassé son histoire personnelle, puisqu'à travers le nazisme, c'est toutes les formes de fascisme et de dictature qu'il dénonce, celle de l'Angleterre protestante, comme celle de l'Afrique du Sud ou du Chili de Pinochet. L'Histoire nous enseigne, l'Histoire nous met en garde, l'Histoire incarne le devoir de mémoire.

Remerciements à Madame Doudet, enseignante à l'Université de Lettres de Montpellier.

Pour en savoir plus :

- Philippe Lejeune, *Le pacte autobiographique*, éditions du Seuil, 1975
- Philippe Gasparini, *Est-il je ?*, éditions du Seuil, 2004
- André Malraux, *Les noyers de l'Altenburg*, Folio édition, 1945
- Isabelle Grell, *L'autofiction*, éditions Armand Colin, 2014

CORPUS DES SOURCES DU COMBAT DE SPECTACLES EN TROUPES.

(46 AV. J.-C.-180 AP. J.-C.)

PAR BRICE LOPEZ

Ci-dessous un corpus des spectacles de combats en troupes dans l'Antiquité.

La pézomachie donnée par César (46 av. J.-C.)

1) Velleius Paterculus 2, 56, 1

" *Caesar omnium victor regressus in urbem, quod humanam excedat fidem, omnibus, qui contra se arma tulerant, ignovit, magnificentissimisque gladiatorii muneris, naumachiae et equitum peditumque, simul elephantorum certaminis spectaculis epulique per multos dies dati celebratione replevit eam*".

« Vainqueur de tous ses ennemis César revint à Rome et pardonna, chose incroyable, à tous ceux qui avaient pris les armes contre lui. Il remplit la ville de magnifiques spectacles, luttes de gladiateurs, batailles navales, combats de cavaliers, de fantassins et d'éléphants et donna des festins qui durèrent plusieurs jours ».

2) Pline l'Ancien, Histoire naturelle 8, 7, 22

" *Pugnauere et Caesari dictatori tertio consulatu eius uiginti contra pedites D. iterumque totidem turriti cum sexagenis propugnatoribus, eodem quo priore numero peditum et pari equitum ex aduerso dimicante*".

« le dictateur César, sous son troisième consulat, fit aussi combattre vingt éléphants contre cinq cents fantassins, et derechef, vingt armés de tours avec chacun 60 combattants sur leur dos, contre le même nombre de fantassins que précédemment, et autant de cavaliers qui leur faisaient face ».

3) Suétone, Vie de César 39, 4

" *Venationes editae per dies quinque ac nouissime pugna diuisa in duas acies, quingenis peditibus, elephantis uicenis, tricenis equitibus hinc et inde commissis. Nam quo laxius dimicaretur, sublatae metae inque earum locum bina castra exaduersum constituta erant*".

« Des chasses furent données durant cinq jours de suite, et pour finir un combat entre 2 troupes rangées en bataille, où 500 fantassins, 20 éléphants et 30 cavaliers furent aux prises de part et d'autre. Car pour qu'ils combattent avec plus de latitude, on avait enlevé les bornes, et dressé à leur place deux camps l'un en face de l'autre ».

4) Appien, Guerres civiles 2, 102

« Et il donna aussi toutes sortes de spectacles de chevaux, de musique, un combat d'infanterie opposant mille hommes contre mille, de cavalerie, deux cents contre deux cents, un combat mélangeant fantassins et cavaliers, une bataille opposant deux groupes de vingt éléphants, une bataille navale avec quatre mille rameurs, mille hommes combattant de chaque côté ».

5) Dion Cassius, Histoire romaine 43, 23, 3

« Quant aux hommes, il les mit aux prises non seulement par paires sur le forum, comme c'était l'habitude, mais aussi en plus grand nombre dans le cirque : des cavaliers contre des cavaliers, des fantassins contre des fantassins, et ces deux sortes de combattants ensemble, en nombre égal de chaque côté. Certains combattirent montés sur quarante éléphants ».

Le pugilat de troupes donné par Auguste (27 av. J.-C.-14 ap. J.-C.)

Suétone, Vie d'Auguste 45, 5

"Spectavit autem studiosissime pugiles et maxime Latinos, non legitimos atque ordinarios modo, quos etiam committere cum Graecis solebat, sed et cateruarios oppidanos inter angustias uicorum pugnantis temere ac sine arte"

« Il aimait passionnément ceux qui se vouaient au pugilat, surtout les Latins, et non seulement ceux qui en faisaient leur profession, et qu'il avait coutume de faire battre avec les Grecs, mais encore les premiers venus, ceux qui luttèrent ensemble, sans aucun art, dans les rues et dans les carrefours ».

Le combat de troupes donné par Auguste (29 av. J.-C.)

Dion Cassius, Histoire romaine 51, 21, 6

« Ces animaux furent donc produits dans les jeux; de plus, des troupes de Daces et de Suèves combattirent les unes contre les autres. Les derniers appartiennent en quelque sorte aux Celtes, et les premiers aux Scythes : ceux-ci habitent, à proprement parler, au-delà du Rhin (car beaucoup d'autres parmi ces peuples s'attribuent le nom de Suèves); ceux-là, les deux rives de l'Ister; mais les uns, attendu qu'ils ont leur demeure en deçà du fleuve, tout près des Triballes, font partie de la préfecture de Mysie, et sont appelés Mysiens, excepté par les peuples tout à fait voisins : ceux qui viennent à leur suite se nomment Daces, ou Gètes, ou Thraces, car la race dacique avait autrefois établi des colonies dans les environs du Rhodope».

La pézomachie donnée par Hérode Agrippa (25 av. J.-C. - 13 av. J.-C.)

Flavius Josèphe, Antiquités judaïques 19, 7, 5

« Ainsi il organisa dans le théâtre des spectacles où il présenta des œuvres musicales de tout genre et des compositions donnant des plaisirs variés ; il montra sa générosité par le nombre des gladiateurs amenés dans l'amphithéâtre où, voulant charmer les spectateurs également par des combats en masse, il mit aux prises deux troupes de sept cents hommes. Pour cela il désigna tous les criminels dont il disposait, afin de les châtier tout en faisant d'un spectacle de guerre une réjouissance pacifique, et il fit tuer tous ces hommes jusqu'au dernier».

Le combat de troupes donné par Caligula (37-41 ap. J.-C.)

Suétone, Vie de Caligula 30, 8

Retiari tunicati quinque numero gregatim dimicantes sine certamine ullo totidem secutoribus succubuerant ; cum occidi iuberentur, unus resumpta fuscina omnes uictores interemit: hanc ut crudelissimam caedem et defleuit edicto et eos, qui spectare sustinuissent, execratus est.

« Cinq des champions en tuniques que l'on nomme rétiaires, et qui combattent en troupe, ayant succombé sans résistance sous un pareil nombre de gladiateurs, on avait prononcé leur arrêt de mort. Mais l'un d'eux, reprenant sa fourche, tua tous les vainqueurs. Ce massacre lui parut affreux. Il le déplora dans un édit, et chargea d'imprécations ceux qui avaient soutenu ce spectacle».

La pézomachie donnée par Claude (47 ap. J.-C.)

Suétone, Vie de Claude 21, 11

Edidit et in Martio campo expugnationem direptionemque oppidi ad imaginem bellicam et deditionem Britanniae regum praeseditque paludatus

« Il fit également représenter au Champ de Mars la prise et le pillage d'une ville, d'après nature, ainsi que la soumission des rois de Bretagne, et présida au spectacle avec son manteau de général ».



La pézomachie donnée par Néron (57 ap. J.-C.)

Dion Cassius, Histoire romaine 61, 9, 5

« Alors qu'il donnait des spectacles dans un amphithéâtre, il le fit subitement remplir d'eau de mer, de façon à ce qu'y nagent des poissons et des monstres marins, et il donna une naumachie entre des Perses et des Athéniens, après quoi il fit aussitôt retirer l'eau, et asséchant le sol mit à nouveau aux prises des fantassins, non pas en combats singuliers, mais en opposant une troupe importante à une autre, équivalente ».

La pézomachie donnée par Titus (70 ap. J.-C.)

Flavius Josèphe, La guerre des Juifs 7, 2, 23-24

« Cependant Titus quitta Césarée, ville du littoral, pour se rendre à Césarée de Philippe, où il séjourna longtemps et donna des spectacles divers. Beaucoup de prisonniers périrent alors, les uns jetés aux bêtes féroces, les autres forcés à lutter par nombreuses troupes, comme des ennemis, les uns contre les autres ».

La naumachie - pézomachie donnée par Titus (80 ap. J.-C.)

Dion Cassius, Histoire romaine 66, 25, 4

« Une naumachie entre 3000 hommes, puis un combat d'infanterie. En effet, les « Athéniens » l'ayant emporté sur les « Syracusains » [...], ils firent un débarquement contre l'îlot, assaillirent un mur que l'on avait construit autour du monument commémoratif, et le prirent ».

Les deux pézomachies données par Domitien (89 ap. J.-C.)

Suet., Dom. 4, 1

Spectacula assidue magnifica et sumptuosa edidit non in amphitheatro modo, uerum et in circo ; ubi praeter sollemnes bigarum quadrigarumque cursus proelium etiam duplex, equestre ac pedestre, commisit ; at in amphitheatro navale quoque [...]

« Il donna constamment des spectacles très coûteux et magnifiques, non seulement dans l'amphithéâtre, mais aussi dans le cirque, où indépendamment des courses traditionnelles de biges et de quadriges, il fit même livrer deux combats, l'un entre fantassins, l'autre, entre cavaliers ; dans l'amphithéâtre, il donna également une bataille navale [...] ».



Fresque d'une birème. Musée archéologique de Naples.

Pour conclure :

Les spectacles de troupes sont beaucoup moins référencés que le duel gladiatorien. Il sont souvent confondus avec celui-ci. Pourtant, les informations parcellaires ne permettent absolument pas de conclure à un mélange des genres et de confondre les deux types de spectacles.

Le nombre d'attestations est faible, les représentations iconographiques quasi inexistantes et pourtant ces batailles ont fait coulé beaucoup d'encre et ont souvent servi à dénigrer le combat gladiatorien.

Avec ces documents vous pouvez vous faire votre avis personnel et entreprendre un parcours de recherche.



Fresque (4ème style) de la maison des Vettii, Pompéi. Naumachie.

Bibliographie:

Gérald Cariou 2009, «La naumachie: morituri te salutant», P.U.P Sorbonne, Paris,2009.

Michel Reddé et Jean-Claude Golvin, « Naumachies, jeux nautiques et amphithéâtres », *Spectacula I*, Actes du colloque tenu à Toulouse et à Lattes, 26-29 mai 1987, Éditions Imago, Lattes, 1990, pp. 165-177

POUR ALLER PLUS LOIN

MOURIR AU COMBAT CHEZ LES GLADIATEURS - EXTRAIT DE L'EXPOSITION : SI J'ÉTAIS GLADIATEUR.

Non ! les gladiateurs ne meurent pas de façon systématique au combat. Et non ! le pouce renversé n'est pas un geste utilisé dans l'Antiquité pour mettre à mort un gladiateur.

MOURIR AU COMBAT ?

MOURIR AU COMBAT ?

Contrairement aux idées reçues, le gladiateur ne risque pas systématiquement sa vie durant un combat, c'est même plutôt exceptionnel, et ce sont principalement des jeunes gladiateurs qui perdent la vie dans l'amphithéâtre. C'est l'éditeur qui décide de l'issue du combat, bien loin du cliché du pouce renversé.

Idées reçues sur les gestes

Quand on s'imagine la fin d'un combat, on a en tête l'Empereur qui retourne le pouce pour mettre à mort le vaincu. Or, cette image du pouce renversé a été « inventée » au XIX^e siècle, par le peintre Jean-Léon Gérôme pour son tableau *Pollice verso* : devenu célèbre, ce dernier a servi de référence aux premiers films Péplum, légitimant ce geste fantaisiste aux yeux du grand public et des historiens eux-mêmes.

LES GESTES DE LA GLADIATURE

L'archéologie atteste quatre gestes bien identifiés :

1

Le doigt levé : arrêt du combat



Musée de Bonn, 2^e moitié, siècle IV-IV^e



2 La main tendue : la mort.

3

La main semi-fléchée et inscription *STANTES MISSI* : arrêt du combat et renvoi des combattants debout.



Musée de Cologne, 2^e moitié, III^e siècle, Rome, Italie

4 Le pouce ensermé dans la main : la vie.



Musée de Cologne, 2^e moitié, III^e siècle, Rome, Italie

Un engagement risqué ?

Les stèles funéraires de gladiateurs indiquent l'âge du décès des combattants. Si l'on fait une moyenne, l'âge de décès se situe entre 18 et 25 ans. Le plus souvent ce sont les tirons (apprentis gladiateurs) qui meurent au combat. Une fois passée cette période d'apprentissage, ils ont peu de risques de mourir.

Quand le gladiateur doit mourir sur ordre de l'éditeur, il se donne lui-même la mort, accompagné par son adversaire, et honore ainsi avec courage le contrat qu'il a signé.

DE FACTO



LE MOIS PROCHAIN DANS VOTRE REVUE

*Kopís, Falcata ou Máchaira. La suite
Prudentia. La suite*

*Les lutteurs de Beni Hassan. La suite
Et bien d'autres choses ...*